

CONSOLIDER COOPÉRER

POUR LES
GÉNÉRATIONS
DE DEMAIN



NOTRE COOPÉRATIVE

MISSION

La Coop fédérée contribue au développement économique, social et environnemental des producteurs agricoles sociétaires et de ses coopératives affiliées :

en développant un réseau coopératif intégré d'approvisionnement en produits et services d'utilité professionnelle, propriété des producteurs agricoles membres et administré par eux;

en exploitant un réseau d'entreprises complémentaires, contrôlé par eux et générant des bénéfices concurrentiels, notamment dans les secteurs de la quincaillerie, de l'énergie et de la transformation des viandes;

en permettant aux producteurs membres de s'intégrer dans la coordination démocratique de la chaîne de production de valeur ajoutée dans laquelle ils sont impliqués;

en encourageant l'éducation coopérative et en appliquant les valeurs coopératives.

VISION

La Coop fédérée, forte de sa distinction coopérative, de sa solidité financière et des compétences de ses ressources humaines, vise à être la meilleure entreprise canadienne de fournitures agricoles et de produits alimentaires.



TABLE DES MATIÈRES

4	Message du président
16	Bilan coopératif
20	Rapport de gestion
36	Rapport d'Olymel
46	Rapport de la direction
47	Rapport des auditeurs indépendants
48	Bilan consolidé
49	État des résultats consolidé
49	État de la réserve consolidé
50	État des flux de trésorerie consolidé
51	Notes afférentes aux états financiers consolidés
65	Rétrospective financière
66	Liste des coopératives affiliées





Message du président

MESSAGE DU PRÉSIDENT

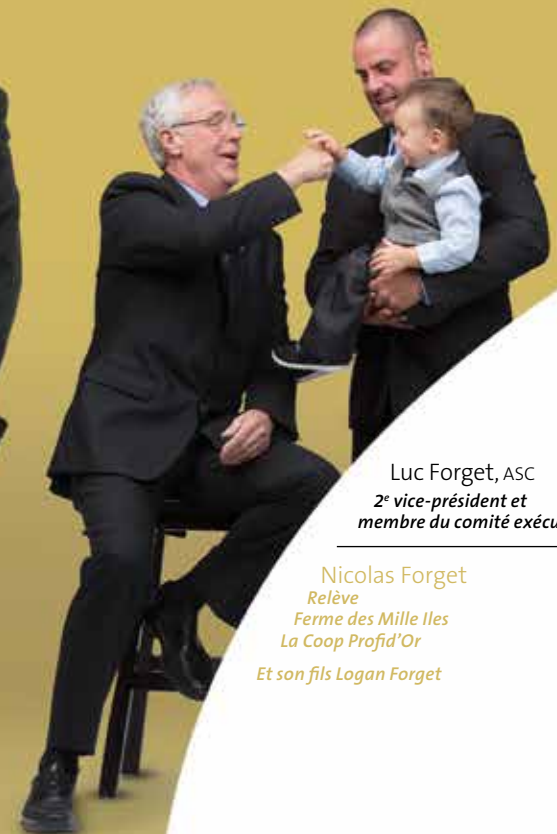
Alexandre Martineau
Relève
Élevage Soden Inc.
La Coop Parisville

Denis Richard, ASC
Président, membre du comité exécutif
et membre du comité d'audit



Ghislain Gervais
1^{er} vice-président et membre
du comité exécutif

Bruno Simard
Relève
Ferme Pumar inc.
La Coop des Montérégiennes



Luc Forget, ASC
2^e vice-président et
membre du comité exécutif

Nicolas Forget
Relève
Ferme des Mille Îles
La Coop Profid'Or
Et son fils Logan Forget



CONSOLIDER ET
COOPÉRER POUR
L'AVENIR ET **LA RELÈVE**

Denis Richard
Président



L'exercice 2015 marque le début d'un nouveau cycle pour La Coop fédérée. Après des années d'expansion par des acquisitions stratégiques, nous consacrerons les prochains mois à l'intégration de toutes nos activités. La Coop fédérée mettra donc l'accent avant tout sur la consolidation, l'optimisation, l'innovation, ainsi que l'harmonisation de nos façons de faire.

L'exercice 2014 de La Coop fédérée a été solide, les ventes ayant atteint près de 5,4 milliards de dollars et un excédent avant ristournes et impôts de 77,3 millions de dollars, soit une augmentation de plus de 53 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Cette bonne performance arrive à un moment opportun. Le financement de nos récentes acquisitions commande la prudence dans la gestion de la trésorerie à court et moyen termes. Le trop-perçu de l'exercice considéré nous procure une marge de manœuvre qui facilite cette transition et nous sécurise dans l'éventualité où des vents contraires surgiraient.

L'expansion des dernières années a eu pour effet de rééquilibrer notre portefeuille d'activités. Celui-ci dépendait fortement de l'abattage et de la transformation porcine, un secteur porteur d'avenir, mais très volatil.

Nos activités se scindent maintenant en trois secteurs dont l'importance relative est similaire en ce qui a trait au chiffre d'affaires : la Division agricole (approvisionnement à la ferme et commercialisation des grains), la Division détail et innovation (quincailleries, centres de rénovation, énergies et innovation), et la Division viandes (filière porcine et activités de transformation).

La Coop fédérée est donc moins exposée aux aléas d'une activité en particulier. La diversité de notre portefeuille d'affaires accentue notre solidité et notre résilience quant à l'avenir.

Les résultats de l'exercice considéré ont aussi été touchés de façon exceptionnelle par les variations météorologiques. Rappelons qu'à pareille date l'an passé, nous connaissions l'hiver le plus froid et le plus long des vingt dernières années. Le printemps a tardé à arriver, mais pas le premier gel automnal, qui a frappé le Québec tout entier aussi tôt que le 19 septembre.

La Coop fédérée n'est pas la seule à en avoir subi les effets, parfois positifs, parfois négatifs. L'ensemble de l'économie américaine a aussi été engourdi par ce vortex polaire.

L'expansion des dernières années a eu pour effet de rééquilibrer le portefeuille d'activités de La Coop fédérée.

Division agricole : le défi de la croissance

De façon générale, l'exercice 2014 s'est caractérisé par la continuité pour la Division agricole. En fait, nous récoltons les fruits de plusieurs chantiers lancés au cours des dernières années.

Cette Division a dû composer avec un printemps tardif observé dans l'ensemble du Canada. Le retard des travaux dans les champs a entraîné des défis de taille sur les plans de la logistique et de l'entreposage.

Les acquisitions des derniers exercices pour les productions végétales à l'ouest du Québec ont permis d'en limiter les contrecoups. Dans ce contexte difficile, les livraisons de fertilisants ont été maintenues grâce à nos volumes et à la diversification géographique des opérations et des sites d'entreposage. Le positionnement stratégique de nos actifs le long

L'innovation dans nos opérations et la recherche sont caractéristiques de notre réseau et font partie de notre ADN.

de la voie maritime, qui permet de transférer des fertilisants du Québec vers l'Ontario, constitue à cet égard un avantage indéniable.

Dans l'Est, le projet d'usine d'urée avec IFFCO représente un important levier de développement pour le réseau La Coop. Toutefois, les défis à relever avant la première pelletée de terre demeurent importants. Plusieurs éléments sont à considérer dans la poursuite de ce projet, qu'il s'agisse des coûts de construction, de l'approvisionnement en gaz ou des aléas du marché de l'urée, fortement relié au prix du pétrole. Le repli annoncé en décembre 2014 vise à revoir la stratégie globale de financement, de construction et d'exécution, sans pour autant perdre de vue notre objectif initial.

L'Ouest canadien présente pour sa part un potentiel de croissance important en productions végétales. Nous sommes bien positionnés pour croître dans cette région considérée comme le grenier du Canada.

Du côté de la commercialisation des grains, l'exercice a été difficile, le marché nous ayant réservé de nombreuses surprises. L'inversion du marché des bases à la fin de l'été au Québec, du jamais vu depuis plusieurs années, a entraîné des pertes. Or, pour l'ensemble du réseau, les résultats de ce secteur nous indiquent qu'il est encore en progression et les marges sont intéressantes pour les coopératives. La Coop fédérée ayant le mandat d'aider ses membres à la commercialisation des grains, ses résultats peuvent fluctuer rapidement compte tenu des risques qui en découlent.

C'est pourquoi le Secteur grains et approvisionnement meuneries a pour stratégie de diversifier ses marchés afin de réduire les risques. L'inauguration, à l'automne 2014, du terminal de nettoyage et mise en conteneur de produits agricoles de CanEst Transit, situé sur le territoire du port à Montréal, constitue un pas dans cette direction. Des produits agricoles pourront être expédiés par conteneurs, une tendance de commercialisation en forte progression.



Serge Boivin
Membre du comité exécutif et
membre du comité d'audit

Julia Ferland
Relève
Ferme Ferland et frères
La Coop Compton



Muriel Dubois, agr.
Membre du comité exécutif

Stéphanie Benoit
Relève
Ferme Benasy
La Coop Covilac

Le Secteur des productions animales a aussi bénéficié des récentes acquisitions. L'essentiel de la croissance des volumes en alimentation animale provient d'Olysky, nos grandes installations de production porcine dans l'Ouest canadien.

Au Québec, une menace de taille, la diarrhée épidémique porcine (DEP), est apparue en cours d'exercice et le réseau a su trouver des solutions pour la contrer. Voilà un exemple de l'effet bénéfique du chantier Chrysalide. La coordination de l'ensemble du réseau a contribué à la diminution des risques de contamination des fermes en spécialisant nos usines monogastriques.

Cette innovation dans nos opérations ainsi que la recherche sont caractéristiques de notre réseau et font partie de notre ADN. Les travaux de la ferme de recherche en productions végétales, pour lesquels nous avons reçu une importante subvention du gouvernement fédéral afin de développer une nouvelle variété de soya destinée à la consommation humaine, s'y inscrivent. Nous formulons le même constat pour la recherche continue en productions animales, grâce à notre participation au sein de Cooperative Research Farms.

Division détail et innovation : quincaillerie en transition et énergies sous l'effet du vortex polaire

L'exercice 2014 nous a contraints à faire des choix difficiles pour le secteur quincaillerie, avec la fin des activités d'approvisionnement au centre de distribution de Trois-Rivières. La décision a été guidée par la forte compétition dans l'industrie du commerce de détail, et par un ralentissement, depuis quelques années, dans l'industrie de la rénovation.

Je souligne le professionnalisme des quelque 200 employés de Trois-Rivières durant toute la période de transition. Il n'est jamais facile de vivre un tel événement, même si des mesures ont été mises en place pour soutenir les employés, comme des programmes de transition de carrière. Le climat serein, l'ordre et le respect qui ont prévalu durant cette période sont tout à leur honneur.

L'ajustement des stocks, causé par la cessation des activités, a aussi entraîné son lot de défis. Il a fallu minimiser les pertes tout en maintenant l'approvisionnement de nos marchands. Les opérations se sont tout de même plutôt bien déroulées, grâce notamment à une attitude compréhensive de la part de nos coopératives et partenaires d'affaires.

L'acquisition du Groupe BMR est maintenant complétée. L'intégration de l'ensemble des magasins BMR, qui a nécessité beaucoup d'énergie, se poursuit dans un bon climat de travail d'équipe. Voilà qui est prometteur !

J'en profite pour souhaiter la bienvenue à tous les marchands et employés de Groupe BMR. C'est le début d'un long partenariat porteur d'avenir.

Toujours à Trois-Rivières, le Service machines agricoles a connu de bons résultats. La diversité des produits distribués permet de profiter de certains marchés qui connaissent des hausses, alors que d'autres sont à la baisse.

Quant au Secteur Énergies Sonic, le froid polaire a alimenté la demande en huile de chauffage et en propane. Mais comme rien n'est jamais simple, l'approvisionnement en propane est devenu difficile à l'échelle de l'Amérique du Nord.

Les employés de ce secteur ont dû faire preuve de créativité et travailler avec acharnement pour mettre en place des plans d'urgence pour la livraison du propane. Les clients, pour lesquels le propane joue un rôle essentiel, ont été servis en priorité. Nous avons été proactifs auprès de la clientèle pour expliquer la situation. Les employés peuvent être fiers de leur contribution exceptionnelle et des solutions avancées pour résoudre les problèmes.

Les ventes de carburant en gros ont été rentables. Nos partenariats stratégiques avec Norcan et Propane Québec inc. contribuent de façon considérable aux bons résultats.

Au cours de l'exercice, le gouvernement du Québec a annoncé l'assujettissement du secteur de la distribution d'hydrocarbures au marché du carbone. Cette décision, qui s'inscrit



Normand Marcil

Christian Rousseau

Relève
Ferme de la Carpe
La Coop des deux rives

La Coop fédérée continue d'innover dans la filière émergente de la biomasse forestière et agricole.



Marc A. Turcotte, asc

Daniel Jean
Relève
Ferme Jeanbouch
La Coop St-Fabien

Sophie Bédard, asc

Marie-Pier Béliveau
Relève
Ferme Bélichel Inc. - La Coop des Appalaches
Citadelle, coopérative de producteurs de sirop d'érable

dans la volonté d'atteindre ses objectifs de réduction de gaz à effet de serre, aura nécessairement un impact à la hausse sur nos coûts d'approvisionnement.

Afin de minimiser cet impact, La Coop fédérée et d'autres importants partenaires institutionnels ont lancé, à l'automne 2014, la Coop Carbone. Celle-ci vise à générer au Québec des projets de réduction d'émission de GES et à réduire les frais de transaction pour l'achat de crédits de carbone.

La Coop fédérée continue aussi d'innover dans la filière émergente de la biomasse forestière et agricole. Des équipements de chauffage à la biomasse ont été vendus et plusieurs études de faisabilité sont en cours, ce qui est de très bon augure, d'autant plus qu'une entente de collaboration avec Innofibre nous permettra d'approfondir nos connaissances sur ces équipements.

La Coop fédérée poursuit aussi ses recherches pour approfondir son expertise et son leadership dans l'approvisionnement de biomasse pour l'industrie du bioraffinage et des bioproduits.

Division viandes : en zone de turbulences

La Division viandes (Olymel) a dû relever plusieurs défis de taille, mais une chose est certaine : la Filière porcine coopérative a contribué à surmonter ces obstacles. D'ailleurs, le transfert du maillon de la production sous l'égide d'Olymel est un pas de plus dans l'effort continu de coordination de la filière.

Cette coordination s'est révélée profitable à plusieurs égards. Elle a contribué à conserver le marché de la Russie pendant de précieux mois supplémentaires, alors que ce dernier exigeait un porc sans ractopamine. Elle a permis de maintenir et d'augmenter nos parts de marché au Japon, grâce à la qualité de la viande. Elle a également concouru à minimiser les risques de propagation de la DEP.

Le marché des viandes nous réserve toujours son lot de surprises. La fermeture du marché russe a nécessité

Le transfert du maillon de la production porcine, sous l'égide d'Olymel, est un pas de plus dans l'effort continu de coordination de la filière.



Françoise Mongrain

Jasmin Dumais

Relève
Ferme Mirolait Inc.
La Coop Val-Nord



Marc Quesnel
Membre du comité d'audit

Joël Quesnel

Relève
Ferme LCM Quesnel
La Coop AgriEst



Jean Bissonnette
Président du comité d'audit

Judith Ménard

Relève
Ferme Montréal
La Coop des Frontières

d'importants ajustements. Les turbulences ont mis de la pression sur les marges, ce qui a affecté négativement nos résultats.

Pourtant, ce ne sont pas seulement nos activités qui ont été bouleversées. La fermeture de deux abattoirs en Ontario, au début de l'été, témoigne de la difficulté du contexte des affaires à la lumière duquel il convient de souligner la performance et les résultats obtenus par Olymel.

C'est toutefois une autre réalité pour le maillon de la production. Le retour à la rentabilité pour plusieurs de nos membres leur permet de respirer un peu mieux. Encore une fois, nous récoltons les fruits de nos acquisitions. Olysky était à l'origine une acquisition défensive pour assurer l'approvisionnement de notre usine de Red Deer, en Alberta. Les marges exceptionnelles des derniers mois transforment cette acquisition en véritable succès, à tous égards.

Au Québec, nous étions conscients que le démarrage de grandes maternités porcines soulèverait des défis. Une approche transparente auprès des communautés, basée sur des principes de développement durable, peut prolonger les délais de démarrage, mais une cohabitation harmonieuse, dès le départ, est gage de succès à long terme. Cette approche met en lumière le devoir que se fait La Coop fédérée d'agir de façon responsable socialement.

Je tiens aussi à souligner l'approche de concertation qui a mené au dépôt de la planification stratégique de la filière porcine du Québec à l'automne 2014. Ce climat traduit la maturité de l'industrie et augure bien, en favorisant la croissance et les investissements.

En conclusion de cette revue de nos activités, j'en profite pour réitérer ma confiance envers notre chef de la direction, Gaétan Desroches. En plus de 30 ans de carrière au sein de notre réseau, M. Desroches a acquis une connaissance intime de notre organisation et de ses enjeux. Ses premiers mois à titre de chef de la direction ont clairement démontré que sa

vaste expérience et sa très grande vision aideront notre organisation à relever avec succès les défis qui nous attendent.

Je remercie également ses collaborateurs du comité de direction, notamment Sébastien Léveillé et François Dupont, qui ont accepté de mettre en place la nouvelle structure de gestion et de relever les défis qui y sont associés.

J'en profite également pour remercier Réjean Nadeau et ses collaborateurs pour leur détermination et leur persévérance à faire croître l'entreprise de façon durable et à tirer le maximum des marchés pour contribuer au succès et au développement de La Coop fédérée et de son réseau.

Permettez-moi maintenant de faire le point sur d'autres travaux, tout aussi importants, qui concernent le réseau.

La nécessaire modernisation du réseau

Pour toute entreprise, la réussite en affaires nécessite une capacité de s'adapter constamment à l'évolution des marchés. Notre réseau n'y fait pas exception. L'analyse de la situation financière des coopératives affiliées, effectuée l'an passé par nos services-conseils, témoigne de la situation fragile de certaines d'entre elles.

La modernisation continue du réseau est un enjeu clé pour assurer sa santé financière, sa compétitivité et, ultimement, sa pérennité. C'est dans ce contexte que les travaux de la planification stratégique se poursuivent.

Nous avançons. Les premiers jalons ont été posés. La réunion semestrielle de l'exercice 2013 a permis de donner la priorité à cinq grands chantiers, dont celui de la Filière porcine coopérative qui en est à l'étape de la mise en œuvre. Des consultations vont se poursuivre au cours des prochains mois pour faire évoluer les quatre autres chantiers en vue du dépôt d'un plan d'action au printemps 2015.

La modernisation se poursuit aussi en parallèle par d'autres projets. Le système Fidelio a été implanté dans toutes les coopératives qui y ont adhéré. Nous entrons maintenant



Mathieu Couture, agr.
Membre du comité d'audit

Marie-Pier Couture
Relève
Ferme Counard enr.
La Coop Alliance



Alexandre Massicotte
Relève
Ferme Paul Massicotte et fils Inc.
La Coop Univert
Et son fils Félix Massicotte

Benoit Massicotte
Membre du comité d'audit

dans la phase d'entretien, de mise à jour et de développement de cette application, afin d'en tirer tous les bénéfices escomptés.

Le projet Chrysalide Sonic Rive-Nord a franchi les difficultés associées à tout projet-pilote. L'étape de la planification stratégique a été franchie et les coopératives participantes semblent satisfaites. D'ailleurs, deux coopératives se sont jointes au projet en septembre 2014, Agrodor et Val-Nord.

Le chantier numérique va bon train. Le commerce électronique, le site Web et les médias sociaux sont maintenant des incontournables pour toute entreprise qui veut demeurer compétitive. Il nous faut être à l'avant-garde et offrir des outils qui conviennent à nos membres, tant aujourd'hui que demain.

Enfin, certains événements permettent de cimenter le sentiment d'appartenance au réseau par leur effet rassembleur. Le premier Défi Vélo La Coop, qui s'est déroulé en terre beauceronne, en fait partie. La centaine d'administrateurs et d'employés issus de tout le réseau en ont fait une réussite extraordinaire. L'engagement hors pair et l'accueil généreux des coopératives Unicoop et Seigneurie ont largement contribué à son succès. Grâce à cette activité, un montant de 40 500 \$ a été remis à des organismes de Lévis et de la Beauce. C'est avec plaisir que je vous donne rendez-vous en 2015 dans le Centre-du-Québec pour la deuxième édition.

La Coop fédérée et son réseau

Le chantier Gouvernance, qui porte sur la représentativité des membres au sein du réseau, est aussi très avancé. Cette réflexion était rendue nécessaire compte tenu de l'hétérogénéité grandissante entre les coopératives, ainsi que de la diminution marquée du nombre de coopératives.

Le comité de réflexion sur la proximité poursuit son travail et déjà des outils d'autoévaluation des conseils d'administration sont offerts aux coopératives.

Le projet de réforme du mode électoral des membres du conseil d'administration de La Coop fédérée est en voie d'aboutissement. Si je me fie aux consultations préalables, tenues

auprès du Forum des présidents et à l'occasion de la Tournée du président, je pense pouvoir dire mission accomplie.

À cet égard, je remercie le comité de présidents qui s'est penché sur la question, dirigé par notre deuxième vice-président, Luc Forget, habilement assisté de notre secrétaire général, Me Jean-François Harel, pour leur capacité à mener à bien une tâche aussi délicate.

L'année 2014 a été déclarée par la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) comme étant celle de l'agriculture familiale, créant ainsi l'occasion de réfléchir à l'évolution de l'agriculture, ici et ailleurs. Il faut prendre acte que l'agriculture, malgré ses avancées technologiques, est demeurée une activité essentiellement familiale, partout sur la planète.

Toutefois, de nouveaux modèles organisationnels font leur apparition : le modèle agricole se diversifie et se complexifie. Chose certaine, au-delà du caractère familial de notre agriculture, c'est plutôt son caractère entrepreneurial qui dictera son succès.

Le dernier exercice a aussi vu l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement et d'un nouveau ministre de l'Agriculture au Québec. L'agriculture est encore une fois bien servie avec la nomination de Pierre Paradis, qui est un parlementaire tout aussi aguerris que son prédécesseur et qui a à cœur le monde agricole. Il est clair que le rééquilibrage budgétaire représente la principale priorité de ce gouvernement et nous comprenons la nécessité de faire preuve de rigueur dans la gestion des finances publiques.

Néanmoins, il est essentiel que les programmes du gouvernement soient évalués, non seulement en fonction de leur coût, mais aussi de la valeur qu'ils génèrent dans l'économie. L'argent que le gouvernement du Québec investit en agriculture procure un climat d'affaires stable et prévisible propice aux investissements dans le secteur agroalimentaire.

La Coop fédérée a aussi compté parmi les partenaires du deuxième Sommet international des coopératives, à Québec.

La modernisation continue du réseau est un enjeu clé pour assurer sa santé financière, sa compétitivité et sa pérennité.

Les nombreuses études présentées en primeur ont révélé qu'il y a, à travers le monde, 2,6 millions de coopératives, comptant un milliard de membres, et générant 250 millions d'emplois. Les coopératives représentent 12% du total des emplois des pays du G20 et 3 000 milliards de dollars américains en revenus annuels. C'est colossal !

Notons que La Coop fédérée fait partie des 30 plus importantes coopératives du secteur agroalimentaire au monde, en se classant au 24^e rang selon le chiffre d'affaires. Mais au-delà des chiffres, un consensus a émergé du Sommet. Une nouvelle dynamique s'installe entre les grands acteurs coopératifs de la planète sur la nécessité de travailler davantage en intercoopération pour s'adapter à la mondialisation de l'économie. Je ne peux m'empêcher de penser que si cela est vrai pour les grandes organisations coopératives, cela doit l'être tout autant pour nos coopératives locales ou régionales. Nous devons miser sur l'intercoopération pour relever les défis de l'agriculture d'aujourd'hui.

Le modèle coopératif est un modèle résilient qui continue de faire ses preuves. La Coop fédérée est solidement ancrée dans son milieu depuis plus de 90 ans et va le rester pour longtemps. Les résultats de l'exercice 2014 et notre portefeuille d'activités équilibré ont de quoi nous rassurer pour l'avenir.

En terminant, je remercie les membres du conseil d'administration pour leur rigueur, leur sens des responsabilités, leur solidarité et leur dévouement envers l'organisation. Je profite aussi de l'occasion qui m'est donnée pour remercier l'ensemble des administrateurs et administratrices actifs au sein de notre grand réseau coopératif. C'est votre engagement qui donne au réseau La Coop son cœur et son âme, et nous donne un élan vigoureux vers un avenir plein de promesses.

Le président,

Denis Richard



Rosaire Beaulieu

Jacques Michaud

Relève
Ferme JYM Inc.
Groupe coopératif Dynaco



Frédéric Marcoux

Relève
Ferme Philippe Marcoux
La Coop Unicoop

Richard Ferland



Bilan coopératif

Fidèle à sa nature coopérative, La Coop fédérée souscrit aux valeurs de l'Alliance coopérative internationale et fait siennes les lignes directrices découlant des sept principes coopératifs reconnus mondialement.

1. Adhésion libre et ouverte à tous

La Coop fédérée est une fédération de coopératives agricoles. Elle est la propriété de 98 coopératives locales et régionales, dont 53 coopératives agricoles traditionnelles, 23 coopératives de consommation et 22 coopératives d'utilisation de matériel agricole. Avec les sections, La Coop fédérée et ses coopératives affiliées forment le réseau La Coop et représentent 90 000 membres agriculteurs et consommateurs.

Au cours de l'exercice, cinq coopératives ont fusionné pour constituer deux coopératives et une nouvelle coopérative a fait son adhésion.

2. Pouvoir démocratique exercé par les membres

À La Coop fédérée, la démocratie représentative s'exprime à l'assemblée générale annuelle où les délégués des coopératives prennent part aux grandes orientations de l'entreprise coopérative. Le nombre de délégués auquel chaque coopérative a droit à l'assemblée générale annuelle est établi selon un calcul qui tient compte à la fois du nombre de membres qu'elle regroupe et du chiffre d'affaires qu'elle a réalisé avec La Coop fédérée.

À la dernière assemblée générale, 234 délégués se sont prévalus de leur droit sur un total possible de 335, soit une participation démocratique de 70 %.

Au cours de l'exercice, la Tournée du président, le Forum des présidents et l'assemblée semestrielle, mais également plusieurs séances de planification stratégique ont été autant de rencontres qui ont permis aux élus du réseau La Coop de se concerter et d'orienter les actions du conseil d'administration de La Coop fédérée.

3. Participation économique des membres

À la fin de l'exercice 2013-2014, les membres affiliés détenaient 170,3 millions de dollars en actions de La Coop fédérée et 338,3 millions de dollars sous forme de réserve collective.

Cette réserve assure le développement futur de l'entreprise et soutient différentes activités répondant aux besoins des membres affiliés.

Au cours des cinq dernières années, La Coop fédérée a déclaré un total de 105,3 millions de dollars de ristournes à ses membres.

4. Autonomie et indépendance

La Coop fédérée s'assure de conserver son indépendance à l'endroit des bailleurs de fonds par le maintien de ratios financiers prudents. Elle applique des principes de saine gouvernance, notamment par la séparation des postes de présidence et de direction générale, par l'indépendance des administrateurs à l'égard de la direction et par la recherche de résultats durables. La Coop fédérée reconnaît également l'autonomie et l'indépendance de ses coopératives affiliées.

5. Éducation, formation et information

La Coop fédérée offre aux élus du réseau un programme de formation visant à les soutenir dans leur rôle au sein du mouvement coopératif agricole. À ce jour, 347 membres de conseils d'administration cheminent dans ce programme, soit 64 % de l'ensemble des élus visés.

Le développement des employés est également un élément clé de *Notre Alliance de travail* qui unit dans des engagements réciproques les employés, les administrateurs et l'organisation. Au cours de l'exercice, La Coop fédérée a investi 2,2 millions de dollars en formation et a mis en place un nouvel outil de gestion permettant d'intégrer les valeurs organisationnelles dans le programme de gestion de la performance et du développement des employés.

Au cours du dernier exercice, La Coop fédérée a poursuivi ses objectifs d'éducation et de formation auprès de certains groupes cibles, telles la relève agricole et les femmes, et elle a offert des bourses à des étudiants et accordé un soutien

financier à des établissements d'enseignement, pour un montant global de 32 250 \$.

Les organes d'information de La Coop fédérée sont multiples : le magazine le *Coopérateur* publié neuf fois l'an, la dépêche hebdomadaire en ligne *Flash réseau*, ainsi que plusieurs sites intranet destinés à divers groupes professionnels.

6. Coopération entre les coopératives

La Coop fédérée se fait un devoir d'être présente au sein de structures coopératives locales, régionales, nationales et internationales : le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, Coopératives et Mutuelles Canada, la Fondation québécoise pour l'éducation à la coopération et à la mutualité, la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI), la Chaire en gestion et gouvernance des coopératives et des mutuelles de l'Institut de recherche sur les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke (IRECUS), ainsi que le Groupe Co-operators limitée, Cooperative Research Farms, Gène +, Interprovincial Co-operative et Independent Lumber Dealers Co-operative.

Pour l'exercice considéré, La Coop fédérée a été un partenaire important du Sommet international des coopératives qui a fourni une excellente occasion de consolider des ententes avec d'autres partenaires coopératifs, notamment avec Momagri, qui promeut une régulation des marchés agricoles en créant de nouveaux outils d'évaluation, ainsi qu'avec la grande coopérative indienne IFFCO, avec qui La Coop fédérée a conçu un projet d'usine de production d'urée à Bécancour.

7. Engagement dans le milieu

Afin d'assurer sa pérennité et de conserver sa pertinence, La Coop fédérée mise sur l'innovation, notamment sur le développement de bioproduits et de sources d'énergie renouvelable. Elle conduit par ailleurs des essais visant à mettre en valeur les cultures agroénergétiques, la conservation des sols, le respect de la biodiversité et l'usage d'intrants alternatifs.

Le développement des employés est un élément clé de la nouvelle *Alliance de travail* qui unit, dans des engagements réciproques, les employés, les administrateurs et l'organisation.

Au cours de l'exercice, La Coop fédérée a poursuivi ses démarches d'implantation de systèmes de gestion de l'environnement. De plus, tous les grands événements organisés par La Coop fédérée sont désormais écoresponsables.

La Coop fédérée a consacré, au cours de l'exercice 2014, 610 000 \$ afin d'encourager, par des dons et des commandes, des organisations et des événements qui lui paraissaient méritoires. La valorisation du métier d'agriculteur, le sport et la santé, ainsi que l'aide aux milieux défavorisés ont été les principales causes soutenues par La Coop fédérée.

Enfin, La Coop fédérée a assumé la moitié des 630 000 \$ remis pendant l'exercice 2014 aux jeunes bénéficiaires du Fonds coopératif d'aide à la relève agricole. Ainsi, 52 nouveaux jeunes agriculteurs ont rempli les conditions requises au cours de l'exercice, ce qui porte le nombre de jeunes bénéficiaires du Fonds, en 2014, à 430.



Rapport de gestion

RAPPORT DE GESTION

De 2014, il faudra retenir les changements au sein de la direction, sous le signe de l'intégration et de la consolidation, en vue de retrouver une structure de capital plus équilibrée après les acquisitions et les fusions des dernières années; et sous le signe d'un changement structurel profond de La Coop fédérée en trois grandes divisions (viandes, agricole, détail et innovation).

Jean-François Harel, ASC
Secrétaire général



Paul Noiseux
Chef des finances

Gaétan Desroches
Chef de la direction



**CONSOLIDER ET
COOPÉRER POUR
LES GÉNÉRATIONS
DE DEMAIN**

Gaétan Desroches
Chef de la direction



PLUSIEURS GRANDS CHANTIERS CONTINUENT D'ANIMER LE RÉSEAU ET DE TRANSFORMER PROFONDÉMENT SES PRATIQUES ET SA CULTURE D'AFFAIRES.

ON PEUT NOMMER ENTRE AUTRES : LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE DU RÉSEAU, LES PROJETS CHRYSALIDE, LA RESTRUCTURATION DE LA FILIÈRE PORCINE EN UNE FILIÈRE MIEUX COORDONNÉE, L'AJOUT DE L'ENSEIGNE BMR AU PORTEFEUILLE DE MARQUES ET LE VIRAGE NUMÉRIQUE.



Ben Marc Diendéré
*Vice-président communications
et affaires publiques*

Sébastien Léveillé
Vice-président agricole

François Dupont
Vice-président détail et innovation

LA COOP FÉDÉRÉE TRAVAILLE CONTINU-
LEMENT À PRÉCISER SES PROCESSUS, À
RÉDUIRE SES FRAIS D'EXPLOITATION ET À
OPTIMISER LES COÛTS DE SES CENTRES
D'EXPERTISE AU MOYEN DE SYNERGIES ET
EN CIBLANT LES ACTIFS SOUS-UTILISÉS.



Alain Garneau
*Avocat principal et vice-président
affaires juridiques*

Mario Leclerc
*Vice-président
ressources humaines*



Bertrand Gagnon
*Vice-président projets,
services-conseils et technologies*

Produits

[en milliers de dollars]

*2014	5 376 073 \$
*2013	5 185 952 \$
*2012	4 947 409 \$
2011	4 442 438 \$
2010	3 947 871 \$

Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent

[en milliers de dollars]

*2014	77 267 \$
*2013	23 727 \$
*2012	96 585 \$
2011	92 686 \$
2010	36 077 \$

Ristournes

[en milliers de dollars]

*2014	25 000 \$
*2013	— \$
*2012	32 216 \$
2011	36 500 \$
2010	11 500 \$

Fonds de roulement

[en milliers de dollars]

*2014	274 029 \$
*2013	206 559 \$
*2012	212 606 \$
2011	170 068 \$
2010	92 898 \$

Actions privilégiées et avoir de la Société

[en milliers de dollars]

*2014	684 142 \$
*2013	594 107 \$
*2012	590 372 \$
2011	457 121 \$
2010	440 518 \$

* Selon la Partie II des Normes comptables pour les entreprises à capital fermé

La Coop fédérée, pour l'exercice clos le 25 octobre 2014, a affiché des ventes de près de 5,4 milliards de dollars et un excédent avant ristournes et impôts de 77,3 millions de dollars. En 2013, les ventes se sont chiffrées à 5,2 milliards de dollars, alors que l'excédent avant ristournes et impôts s'est élevé à 23,7 millions de dollars.

La hausse des résultats s'explique en grande partie par de meilleurs résultats financiers de la filiale Olymel s.e.c. (Olymel), alors que ceux de l'activité Approvisionnement (Division agricole et Division détail et innovation) ont été moins élevés.

En effet, du côté d'Olymel, le rendement favorable est attribuable à de bons résultats pour les activités de la production porcine, ainsi qu'à une amélioration de la rentabilité du

secteur de la volaille. Quant à l'Approvisionnement, presque tous les secteurs d'activité, et plus particulièrement le Secteur quincaillerie et machines agricoles, accusent un retard par rapport à l'an passé. Cependant, le Secteur Énergies Sonic affiche une bonne performance. De plus, il faut se rappeler que les résultats de l'an dernier incluaient d'importants gains à la vente d'actifs.

[en milliers de dollars]	2014*	2013*
Produits	5 376 073 \$	5 185 952 \$
Excédent d'exploitation	48 223	265
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	77 267	23 727
Ristournes	25 000	—
Excédent net	39 648	18 795
Débiteurs et stocks	782 215	775 475
Actif à court terme	827 372	833 876
Fonds de roulement	274 029	206 559
Immobilisations corporelles, au coût	1 257 399	1 211 967
Immobilisations corporelles, valeur comptable nette	501 739	495 061
Actif total	1 720 488	1 615 810
Dette à long terme incluant la portion exigible à moins d'un an	314 392	209 768
Actions privilégiées et avoir de la Société	684 142	594 107
Nombre d'employés	10 202	9 984

Plus spécifiquement, les ventes totales, c'est-à-dire les produits consolidés, ont totalisé 5,37 milliards de dollars pour l'exercice clos le 25 octobre 2014, alors que pour l'exercice clos le 26 octobre 2013, ils ont totalisé 5,18 milliards de dollars, soit une hausse de 190 millions de dollars.

Les ventes d'Olymel sont en hausse de 389,4 millions de dollars, du fait principalement d'une augmentation des prix de vente dans le secteur du porc frais. Quant à l'Approvisionnement, les ventes sont en baisse de 199,3 millions de dollars. Cette situation s'explique par l'incidence du climat défavorable sur le secteur végétal en Ontario et au Québec et par la baisse des prix de vente moyens des grains. Toutefois, ces baisses ont été compensées en partie par une augmentation des volumes et des prix dans le Secteur Énergies Sonic.

Le coût des ventes et les frais de vente et d'administration ont atteint 5,3 milliards de dollars, contre 5,2 milliards de dollars pour l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des coûts sur les intrants et à l'augmentation des volumes de vente.

Par ailleurs, les frais financiers se sont élevés à 24,7 millions de dollars pour l'exercice 2014, alors qu'ils ont totalisé 13,1 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. En 2014, les frais financiers incluaient 4,9 millions de dollars en intérêts au titre de l'acquisition de placements et d'un règlement en cours. À l'exception de ces montants, la hausse des frais financiers résulte de l'augmentation des emprunts bancaires combinée à la hausse des taux d'intérêt.

En tenant compte des résultats de chacun de nos secteurs d'activité, La Coop fédérée affiche un excédent d'exploitation consolidé de 48,2 millions de dollars, alors qu'en 2013, il atteignait à peine 265 000 \$. Comme il a été mentionné auparavant, la principale raison de cette bonne performance est attribuable à notre filiale Olymel.

En ce qui concerne les autres contributions, mentionnons le poste « quote-part des résultats des coentreprises », soit des sociétés dans lesquelles nous détenons un contrôle conjoint.

Cette quote-part a totalisé 33,3 millions de dollars, comparativement à 11,7 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'augmentation est attribuable à l'amélioration du rendement de la plupart des sociétés dans lesquelles La Coop fédérée détient une participation.

Au poste « quote-part des résultats des entités sous influence notable », soit des sociétés dans lesquelles nous détenons moins de 50 % des participations, la perte s'est élevée à 4,6 millions de dollars, alors qu'en 2013, y était inscrit un gain de 167 000 \$. La réduction résulte principalement du piètre rendement d'une entité de la Division détail et innovation de La Coop fédérée.

Le poste « résultats des autres placements », soit les revenus d'intérêts et de dividendes des autres placements, a totalisé 2 millions de dollars comparativement à 1,7 million de dollars pour l'exercice précédent.

Le poste « gains (pertes) à la cession d'actifs » a affiché une perte de 1,6 million de dollars en 2014, contre un gain de 9,9 millions de dollars en 2013. La perte réalisée en 2014 découle principalement de la radiation de placements et de la dépréciation d'immobilisations incorporelles, alors qu'en 2013, le gain réalisé découlait principalement de la cession d'un placement combinée à la cession de droits de production de poulets.

L'excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent s'est élevé à 77,3 millions de dollars, comparativement à 23,7 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 25 octobre 2014, compte tenu des ristournes déclarées de 25 millions de dollars et des impôts sur l'excédent de 12,6 millions de dollars, l'excédent net s'est fixé à 39,6 millions de dollars, alors que celui de l'exercice 2013 a été de 18,8 millions de dollars.

Information sectorielle

L'information sectorielle concernant l'activité de Mise en marché (Division viandes) est commentée dans la section Rapport d'Olymel.

Approvisionnement

Division agricole

Les ventes de la Division agricole, après élimination des transactions intersectorielles, se sont élevées à plus de 1,6 milliard de dollars, en baisse de 178 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent alors que le chiffre d'affaires a totalisé 1,8 milliard de dollars. Deux grands facteurs expliquent cette baisse. D'une part, les prix des grains ont subi une baisse importante par rapport à ceux de 2013 et, d'autre part, le climat particulièrement froid et pluvieux du printemps 2014 a fortement nui aux ventes de fertilisants au Québec et en Ontario.

L'excédent avant impôts s'est chiffré à 39,1 millions de dollars, une baisse de 11,6 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. L'écart provient principalement de profits sur disposition d'éléments d'actifs en 2013 jugés non essentiels aux opérations futures.

Le Secteur des productions animales a affiché une augmentation de son chiffre d'affaires de 16,5 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 363,3 millions de dollars. La progression des ventes de poussins se poursuit. Le fait marquant vient de l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable à l'implantation et à l'adaptation de trois usines monogastriques du réseau au modèle Chrysalide. On se rappellera que cette transformation a permis de finaliser l'implantation des usines de fabrication d'aliments pour ruminants en 2013 et qu'elle se terminera en 2015 par l'ajout des dernières usines monogastriques du réseau. La logistique d'entreposage et de distribution s'est concrétisée en décembre 2013 lors de l'inauguration du Centre de distribution de Saint-Romuald.

Selon les volumes livrés à la Fédération des producteurs de lait, la production de lait au Québec est en baisse de 4%. Aussi, l'amélioration de la productivité des troupeaux laitiers combinée à une autre récolte de fourrage de qualité supérieure à la moyenne a entraîné une légère diminution des ventes d'aliments pour ruminants. Malgré cette réalité de l'industrie,

DIVISION AGRICOLE

REPOSITIONNER NOTRE OFFRE RÉSEAU EN AGRICULTURE

SÉBASTIEN LÉVEILLÉ, VICE-PRÉSIDENT

NOTRE OBJECTIF

Fournir à nos membres, détaillants et clients des solutions d'affaires personnalisées et des technologies qui permettent d'optimiser le rendement, de maximiser la rentabilité et de faciliter la croissance de leur entreprise.

SECTEURS D'ACTIVITÉ

*Productions animales
(produits d'alimentation pour vaches laitières,
animaux de boucherie, porc, volaille, chevaux, etc.)*

*Productions végétales
(semences, fertilisants, produits de protection des cultures, ferme de recherche)*

*Grains
(mise en marché de maïs, soya, blé, orge, avoine et sous-produits
pour l'alimentation animale, l'industrie et l'exportation)*

Marketing et intelligence d'affaires

*Agroéconomie
(programmes de gestion : Infagri, Agriscan, etc.)*

LES VENTES DE LA DIVISION AGRICOLE

1,6 milliard \$

Emplacements et sociétés en participation

Secteur productions animales

- 3** meuneries et entrepôts, dont une en Ontario
- 1** usine de minéraux et prémélanges
- 1** couvoir
- 3** fermes de reproduction (volaille)
- 3** fermes d'élevage (poulets de chair)
- 2** fermes de recherche (porc et volaille)

Principales sociétés en participation

Ferme avi-nord inc.
Pondeuses Atlantique
Volaille Acadia

Secteur productions végétales

- 1** ferme de recherche
- 1** laboratoire de semences
- 3** centres de distribution maritimes, dont
 - 1** en Ontario
- 4** centres de distribution terrestre,
 - 3** en Ontario et
 - 1** au Manitoba

Principales sociétés et filiales

Agrico Canada Limited/Limitée
6 Agrocentres
Agronomy Company of Canada Ltd
SQS inc.

Secteur grains et approvisionnement meuneries

Principales sociétés et filiales
Centre de distribution Sillery inc.
TSH s.e.c.
Grains Elite s.e.c.
Grower Direct Exports (Mitchell, Ontario)
CanEst Transit

Centre agricole Coop

**La Coop AgriEst, St-Isidore de Prescott
et St-Albert (Ontario)**



nos parts de marché sont en hausse. Les volumes de ventes en aliments porcins sont également en baisse tandis que nos ventes d'aliments avicoles sont en hausse.

Pour l'exercice 2014, la saison des productions végétales a été marquée par un printemps froid et tardif suivi d'un été très pluvieux, tant au Québec qu'en Ontario. Cette situation a forcé une réduction significative de l'ensemencement de maïs au bénéfice du soya et d'autres cultures plus nordiques. En conséquence, les volumes commercialisés de fertilisants agricoles ont subi une baisse. Nous affichons malgré tout une légère hausse de parts de marché au Québec. Les prix des matières premières sont aussi à la baisse. Les ventes de fertilisants au Québec se sont élevées à 109 millions de dollars pour l'exercice 2014 comparativement à 134,1 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Aux prises avec des conditions climatiques similaires, Agronomy Company of Canada et Agrico Canada Ltd. ont cumulé un chiffre d'affaires de 521,3 millions de dollars alors qu'ils affichaient des ventes combinées de 553,9 millions de dollars pour l'exercice 2013, en baisse de 32,6 millions de dollars ou 5,6 % sur les ventes de l'exercice précédent. Les résultats de ces deux filiales ontariennes demeurent excellents et comparables à ceux de l'exercice 2013.

Les ventes de semences ont atteint 54,2 millions de dollars pour l'exercice 2014, indiquant une légère hausse de 1,6 % sur les ventes de l'exercice précédent. Les volumes commercialisés de soya ont progressé de 6,4 %, alors que les ventes de maïs ont diminué de 8,2 %.

En ce qui a trait aux produits de protection des cultures, le chiffre d'affaires s'est accru de plus de 10 % pour totaliser 53,3 millions de dollars. Cette croissance provient de meilleures parts de marché. Les parts de marché du réseau La Coop sont en croissance constante depuis 2011. Le climat difficile pour les cultures a entraîné une augmentation de la consommation d'insecticides et a rendu nécessaire, encore cette année, l'application d'herbicides résiduels dans les champs de maïs et de soya.

Pour sa part, le Secteur des grains et approvisionnement meuneries a totalisé un chiffre d'affaires de 620,3 millions de dollars comparativement à 768,3 millions de dollars à l'exercice 2013. L'abondance de la récolte américaine a provoqué la baisse des prix moyens des grains. C'est ce qui explique en bonne partie la diminution des ventes de ce secteur. Les volumes commercialisés au Québec ont augmenté de plus de 55 mille tonnes métriques. Cependant, les volumes transigés par Grains Elite ont connu une baisse attribuable à la récolte tardive de soya de l'automne 2014. En Ontario, les volumes de ventes de Grower Direct ont également chuté, notamment pour ce qui est des ventes de blé et de fève soya. La contribution du Secteur des grains et approvisionnement meuneries s'est considérablement améliorée par rapport à l'exercice précédent.

Compte tenu de la baisse marquée du prix des grains, AgriEst, centre agricole Coop a connu une diminution de son chiffre d'affaires de 14,4 millions de dollars, soit 25,6 %. Les ventes ont totalisé 41,2 millions de dollars pour l'exercice 2014. AgriEst a su tout de même maintenir sa rentabilité à un niveau comparable à l'exercice 2013.

Division détail et innovation

Les ventes de la Division détail et innovation se sont établies à 981,5 millions de dollars pour l'exercice 2014, comparativement à 984,9 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2013, soit une diminution de 3,3 millions de dollars.

Pour l'exercice 2014, l'excédent avant impôts a atteint 9,1 millions de dollars, soit une baisse de près de 3,8 millions de dollars ou 30 % par rapport à l'exercice précédent.

Les activités du Secteur quincaillerie et machines agricoles sont en profondes mutations depuis que La Coop fédérée s'est portée acquéreur d'une participation minoritaire dans Groupe BMR. Beaucoup d'efforts ont été déployés au cours de l'exercice pour intégrer toutes les activités du Centre de distribution de Trois-Rivières à celles de BMR, ce qui a été achevé et réalisé

en janvier 2014 avec grand succès tout en assurant un haut niveau de service à nos marchands Unimat et BMR. Tout le mérite en revient aux employés de Trois-Rivières de même qu'à l'équipe BMR. Nous les en remercions très sincèrement.

Les ventes du Service approvisionnement, quincaillerie et matériaux sont, en fait, en baisse de 50,6 millions de dollars et se sont élevées à 180,6 millions de dollars comparativement à 231,2 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les coûts de fermeture et de transition combinés à un marché difficile dans le commerce de détail font que la contribution de ce service est inférieure à celle de l'exercice 2013.

Avec des ventes de 21,4 millions de dollars, le Service machines agricoles a dégagé une croissance des ventes de 1 million de dollars, soit 5 %. La gamme des tracteurs Mahindra contribue encore à cette augmentation. Les ventes d'équipements forestiers ont progressé aussi de façon très marquée. La contribution du Service affiche une augmentation significative.

Le chiffre d'affaires du Secteur Énergies Sonic a connu une hausse de 49,7 millions de dollars pour totaliser 783 millions de dollars par rapport à 733,3 millions de dollars pour l'exercice précédent. Outre l'impact de l'augmentation des prix des produits pétroliers, cette croissance est caractérisée par la hausse des volumes provoquée par l'hiver froid de 2013-2014, par une forte saison de séchage de maïs à l'automne et par une acquisition dans la région de Montréal. Nos sociétés en approvisionnement Norcan et Propane Québec inc. ont contribué de façon marquée, cette année, à la forte progression de la contribution du Secteur Énergies Sonic.

Le Secteur innovation et croissance a interrompu la production du « Super Straw », une litière à base de paille pour animaux, à l'usine de La Broquerie au Manitoba, la demande n'étant pas encore au rendez-vous. Par contre, les activités en lien avec la technologie « Blue Flame », une chaudière à biomasse, progressent de façon intéressante. Par ailleurs, nous avons conclu un protocole de recherche en collaboration avec Innofibre et l'Université du Québec à Trois-Rivières qui permettra de tester des biomasses agricoles à des fins de production

de chaleur. Finalement, le Secteur innovation et croissance est étroitement lié à une initiative de valorisation de la tige de maïs à titre de bioproduit.

Services corporatifs

Les dépenses nettes des Services corporatifs, y compris les résultats de la filiale immobilière, ont totalisé 27,8 millions de dollars, comparativement à 26,9 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Ressources humaines

Confrontée à une rareté de la main-d'œuvre toujours présente dans certains secteurs d'activité et tenant compte de l'importance de s'assurer d'une relève disponible et compétente, La Coop fédérée a mis en place diverses stratégies pour assurer son développement. Ainsi, la gestion de la performance et du développement alliée à celle de la gestion du talent et de la relève font partie des stratégies que nous avons mises en place pour nous assurer d'avoir la disponibilité des ressources compétentes dans les postes stratégiques.

Comme pour les exercices précédents, l'Académie La Coop a été particulièrement active en offrant 64 cours en salle et trois webinaires auxquels ont participé plus de 2182 employés et administrateurs. La Coop fédérée a investi 2,18% de sa masse salariale en développement du personnel, ce qui confirme son engagement à offrir au réseau des personnes pleinement qualifiées, et ce, dans tous les domaines qu'elle dessert.

La valeur des régimes de retraite au sein de la Fiducie globale a augmenté de 12,4% au cours de 2014 grâce aux rendements obtenus et aux cotisations déposées en cours d'exercice. L'actif dépasse 452 millions de dollars répartis dans sept fonds de placement, ce qui procure l'avantage aux participants de profiter d'une panoplie de stratégies visant à maximiser leurs revenus de retraite. La mise en commun des divers régimes de retraite du réseau permet d'avoir des frais de gestion et d'administration se situant en deçà des taux du marché.

L'assurance collective tire également profit du regroupement et permet une gestion plus efficace des contrats d'assurance en partenariat avec les employés tout en assurant un contrôle des coûts par diverses mesures incitatives. Cette stratégie, ajoutée à l'expérience du groupe, a permis de limiter la hausse des primes par rapport au marché.

L'accompagnement du Service des relations du travail, tant à La Coop fédérée que dans les coopératives, a contribué au maintien d'un environnement sain et sans conflit de travail. Ainsi, 17 conventions collectives ont été négociées au cours de l'année. La compétitivité, le service à la clientèle et la souplesse opérationnelle ont été au cœur des discussions de ces conventions dont la durée s'échelonne de trois à sept ans.

En prévention de la santé et sécurité des employés, la situation s'est améliorée grâce à une diminution des jours perdus liés à un accident de travail. L'audit annuel en santé et sécurité, mis en place dans l'ensemble des installations de La Coop fédérée, allié à un programme de prévention des accidents, a permis d'assurer un environnement sécuritaire pour l'ensemble de nos employés tout en nous faisant économiser globalement plus de 2,2 millions de dollars au cours de l'exercice 2014.

Du côté des coopératives, la Mutuelle de prévention à laquelle participent 86 membres a permis au réseau d'économiser, en 2014, environ 1,8 million de dollars, soit 42% de la cotisation qui aurait été versée sans ce regroupement. Rappelons que le regroupement des membres, conjugué aux efforts de prévention, permet de faire bénéficier d'un taux de cotisation personnalisé directement lié à la fréquence et à la gravité des accidents, et a permis aux coopératives d'économiser plus de 24 millions de dollars depuis sa mise en place en 1997.

Situation financière

Le bilan consolidé de La Coop fédérée (« la Société ») affichait, au 25 octobre 2014, un actif total de plus de 1,7 milliard de dollars, comparativement à 1,6 milliard de dollars à la fin

de l'exercice précédent. La hausse de l'actif total est principalement attribuable à l'acquisition en novembre 2013 d'une participation minoritaire dans le secteur du détail et d'une autre acquisition en décembre 2013 d'un volume d'approvisionnement garanti et d'un fonds de commerce dans le secteur de la volaille.

Le fonds de roulement a atteint 274 millions de dollars, une hausse par rapport à l'exercice précédent, alors qu'il s'est fixé à 206,6 millions de dollars, soit des ratios respectifs de 1,5 contre 1,3. La baisse des créditeurs et des revenus reportés explique principalement cette variation. En ce qui concerne le ratio d'endettement consolidé de la Société, il se situait à 33:67 à la fin de l'exercice 2014, contre 29:71 à la fin de l'exercice précédent.

Les postes « Actions privilégiées », « Capital social » et « Réserve » totalisaient 684,1 millions de dollars à la fin de l'exercice, comparativement à 594,1 millions de dollars à la fin de l'exercice précédent. Ces postes représentaient 39,8% de l'actif total en 2014, contre 36,8% à la fin de l'exercice précédent. En ce qui concerne la réserve de la Société, au 25 octobre 2014, elle s'établissait à 338,3 millions de dollars, soit 49,5% des actions privilégiées et de l'avoir de la Société.

Le 1^{er} novembre 2013, La Coop fédérée a émis trois nouvelles séries d'actions privilégiées d'investissement, soit la Série 3-ESSOR 2013, Série 4-FONDACTION 2013 et la Série 5-FSTQ 2013 pour une contrepartie au comptant totalisant 55 millions de dollars. Ces actions sont sans droit de vote et comportent un dividende cumulatif et payable semestriellement.

Situation de trésorerie et sources de financement

La Coop fédérée disposait, au 25 octobre 2014, des sources de financement nécessaires par voie d'ententes avec des institutions financières canadiennes. Depuis le 31 octobre 2013, les ententes auprès d'un syndicat d'institutions financières consistent en une facilité de crédit globale de 625 millions de dollars, dont une tranche de 150 millions de dollars est

DIVISION DÉTAIL ET INNOVATION

ASSURER LE VIRAGE DÉTAIL

FRANÇOIS DUPONT, VICE-PRÉSIDENT

NOTRE OBJECTIF

Développer tout le potentiel de valeur de nos actifs de détail et de nos initiatives en innovation, par la qualité de notre offre et de nos produits, tout en maximisant les synergies entre ces différentes activités.

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Énergies Sonic

(produits pétroliers distribués à une clientèle agricole, résidentielle et industrielle; réseau de quelque 200 stations-services)

Quincaillerie et machines agricoles

(enseignes Unimat et BMR au Québec, en Ontario et dans les Maritimes)

Innovation et croissance

(développement d'activités économiques dans le domaine des bioproduits et des énergies alternatives)

LES VENTES DE LA DIVISION DÉTAIL ET INNOVATION

981,5 millions \$

Emplacements et sociétés en participation

Secteur Énergies Sonic

- 6 bureaux de vente et service
- 26 agents distributeurs (pétrole)
- 6 postes de réserve de pétrole
- 3 postes de réserve de propane
- 185 stations-services
- 22 Sonicartes

Principales sociétés en participation

- Groupe pétrolier Norcan inc.
- Propane Québec inc.
- Propane Mont-Laurier inc.
- Énergies Sonic RN s.e.c.
- Propane 2000 inc.

Secteur quincaillerie et machines agricoles

- 1 centre de distribution BMR et Unimat
- 353 points de vente BMR ou Unimat
- 16 clients industriels
- 190 points de vente de machines agricoles et de foresterie
- 200 points de vente de pièces agricoles

Secteur innovation et croissance

- Société en participation
- Biovalco



disponible sous réserve du respect de certaines conditions, dont les modalités sont définies dans la convention de crédit. La facilité de crédit est renouvelable en juin 2016. À la fin de l'exercice 2014, un montant totalisant 211,7 millions de dollars avait été prélevé, alors qu'en 2013, il totalisait 109,6 millions de dollars.

La Société a également d'autres emprunts, tels qu'un crédit à terme pour une solde de 60 millions de dollars, à taux fixe et remboursable en trois versements annuels, débutant en juillet 2020. De plus, la Société détient un billet à terme à taux fixe, dont le solde s'établissait à 9,1 millions de dollars au 25 octobre 2014, alors qu'il s'élevait à 11,4 millions de dollars en 2013.

La facilité de crédit, le crédit à terme et le billet à terme sont grevés par des hypothèques de premier rang sur la majorité des immobilisations corporelles et incorporelles actuelles et futures d'Olymel et de ses filiales. De même, par suite de la renégociation de la facilité de crédit, les droits de production sur les quotas avicoles détenus par la Société sont aussi grevés par des hypothèques de premier rang.

Afin de réduire ses besoins en matière d'emprunt, La Coop fédérée applique une gestion prudente de son fonds de roulement et établit sa capacité d'investissement en immobilisations en fonction des fonds générés pour chacun de ses secteurs d'activité. Chaque trimestre de l'exercice 2014, La Coop fédérée a respecté les obligations financières et les clauses restrictives contenues dans ses ententes de financement.

Risques et incertitudes

La Coop fédérée est exposée, dans le cours normal des activités de la Mise en marché (Division viandes) et d'Approvisionnement (Division agricole et Division détail et innovation), à différents risques qui peuvent influencer sur sa rentabilité.

Risques associés à la volatilité des prix des intrants

Les prix des intrants dépendent de plusieurs facteurs hors du contrôle de la Société. L'extrême volatilité des prix résulte

de l'évolution constante des marchés d'approvisionnement. Le contexte économique dans lequel la Société exerce ses activités est régi par des politiques nationales et provinciales en ce qui a trait aux approvisionnements des usines d'abattage. La disponibilité des volumes d'abattage et les prix des animaux vivants découlent, par conséquent, de l'évolution des politiques des marchés. La Société s'assure par ailleurs de maintenir un contrôle serré sur ses coûts de production afin de pallier l'absence de contrôle sur les prix et les coûts d'approvisionnement. La diversité des secteurs d'activité de la Société permet d'atténuer ce facteur de risque.

Risques liés à l'insalubrité des aliments

La Société est exposée aux risques liés à l'industrie de la mise en marché, principalement dans le cours normal des activités des secteurs de transformation et de commercialisation des aliments. La détérioration, la contamination et la responsabilité à l'égard des produits de consommation sont des risques dont la Société doit se préoccuper. La Société s'assure de respecter les exigences de l'État en appliquant dans toutes ses usines des contrôles rigoureux de la salubrité des aliments.

Risques liés à la santé des animaux d'élevage

Les épidémies et la contamination des animaux d'élevage sont des facteurs de risque importants pour la Société. Les épidémies peuvent nuire considérablement à la production et à l'accès à un approvisionnement en matières premières pour ses usines de transformation. La gestion de la qualité est un objectif primordial pour la Société. Ainsi, l'amélioration des procédures internes de traçabilité et la collaboration à une stratégie nationale avec les organismes publics font partie d'une saine gestion des troupeaux d'élevage.

Risque environnemental

La Coop fédérée met en place des moyens de réduire l'empreinte et le risque environnemental générés par ses activités, produits et services. Sa politique environnementale montre d'ailleurs les engagements qu'elle a pris envers les exigences réglementaires gouvernementales et les bonnes pratiques en

vigueur dans les secteurs d'activité où elle œuvre. Par ses actions de protection de l'environnement et en adhérant au principe de développement durable, La Coop fédérée fait preuve de responsabilité sociale à cet égard.

Ses installations sont inspectées en continu dans le cadre de vérifications de conformité environnementales. Au cours de l'exercice 2014, 50 installations ont été visitées par ses conseillers en environnement et les recommandations d'amélioration applicables ont été diffusées aux gestionnaires des installations. Régulièrement, l'entreprise fait connaître sa situation environnementale au conseil d'administration. D'abord à chaque trimestre par l'entremise de son comité de développement durable et de conformité environnementale, et par l'entremise de son rapport annuel sur la situation environnementale.

Afin de maintenir la conformité réglementaire et les bonnes pratiques environnementales, le Service de l'environnement a procédé, en collaboration avec le chef de la direction, à l'implantation d'un Système de gestion de l'environnement (SGE) inspiré d'ISO 14001 dans sept installations de La Coop fédérée et de ses partenaires. Le suivi des SGE implantés au cours des exercices précédents a également été réalisé de façon à soutenir les gestionnaires dans leur démarche de maintien du système et de la conformité environnementale.

Également, afin de réduire le risque environnemental et financier, les conseillers du Service de l'environnement ont travaillé sur 178 mandats auprès des différents secteurs d'activité de La Coop fédérée et sur plus de 122 auprès des coopératives et partenaires d'affaires. Parmi ces mandats, quelques projets majeurs ont été effectués :

- Terminaison de la diligence raisonnable environnementale du projet de partenariat avec le Groupe BMR où des évaluations environnementales de site ont été effectuées.
- Continuité du plan de gestion environnementale d'Énergies Sonic où un plan d'action en plusieurs points est graduellement mis en place afin de diminuer le risque environnemental inhérent aux opérations de cette industrie.

- Continuité du projet de mise en conformité environnementale des meuneries du réseau La Coop où le Service de l'environnement a donné un appui continu au projet Chrysalide pour l'obtention des certificats d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans les installations.

Risques des marchés mondiaux

Les répercussions des diverses variables influant sur les marchés économiques mondiaux ont une incidence sur les exportations de la Société. Les volumes exportés sont tributaires des conditions économiques ayant cours dans les pays importateurs et, dans certains cas, de barrières tarifaires. La croissance et la rentabilité des exportations de la Société dépendent largement de la vigueur de ces marchés et du respect des traités et des règles du commerce international.

Risques liés aux instruments financiers

La Société présente des informations sur l'exposition aux risques liés aux instruments financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché et les autres risques de prix. Dans les états financiers consolidés, une note porte sur la divulgation de l'information concernant la nature et la portée des risques relatifs aux instruments financiers et à la gestion des risques.

Conclusion

Que va-t-on retenir de l'exercice 2014? De bons résultats, certes, qui sont supérieurs à ceux de l'exercice précédent. Il est vrai que le secteur du « porc frais Est » a connu une autre année difficile tout comme les secteurs grains et approvisionnement meuneries ainsi que quincaillerie et machines agricoles. Ce dernier a dû absorber les coûts de fermeture du centre de distribution de Trois-Rivières. L'excellente performance des secteurs de la production porcine, des productions végétales, d'Énergies Sonic et, dans une moindre mesure, celle des secteurs des productions animales, de la

surtransformation et de la volaille est venue compenser les pertes importantes.

De 2014, il faudra retenir les changements au sein de la direction, sous le signe de l'intégration et de la consolidation, en vue de retrouver une structure de capital plus équilibrée après les acquisitions et les fusions des dernières années; et d'un changement structurel profond de La Coop fédérée en trois grandes divisions (viandes, agricole, détail et innovation) et la gestion intégrée des risques opérationnels de l'organisation.

De 2014, il faudra encore parler des grands chantiers qui continuent d'animer le réseau et de transformer profondément ses pratiques et sa culture d'affaires. La planification stratégique du réseau, les projets Chrysalide, la restructuration de la filière porcine en une filière mieux coordonnée, l'ajout de l'enseigne BMR à notre portefeuille de marques – dont Sonic, La Coop, Elite – le déploiement de Fidelio, le virage numérique, pour n'en nommer que quelques-uns; ces chantiers nous obligent à travailler différemment, à préciser nos processus, à réduire nos frais d'exploitation et à optimiser les coûts de nos centres d'expertise au moyen de synergies et en ciblant les actifs sous-utilisés. C'est là une occasion d'innovation et de progrès. C'est aussi une occasion pour toutes les équipes mobilisées dans cette aventure collective d'être toujours plus proche de nos membres et de nos clients.

Il faudra aussi parler du développement du marché canadien. La taille limitée du marché québécois nous oblige en effet à investir intelligemment et à rechercher constamment des synergies et des occasions qui permettront de mieux utiliser nos installations, d'exprimer l'immense potentiel de nos gens et de nos métiers et de pousser plus loin les avantages concurrentiels de nos métiers vers des chaînes de valeurs plus audacieuses. Nous devons toujours rester vigilants pour atteindre nos obligations financières, lesquelles nous forcent à gérer nos liquidités sur une base quotidienne. En outre, nous devons rester aussi vigilants pour mesurer l'évolution de la productivité au sein du réseau (création de richesse) et enfin surveiller nos indicateurs liés aux ressources humaines (notre relève). Bientôt, précisément

dans sept ans, La Coop fédérée aura 100 ans. Nous sommes en train de construire le réseau de demain, nous consolidons et intégrons, et ce, pour les générations à venir.

Il convient de remercier très chaleureusement mes collègues du comité de direction, les dirigeants du réseau des coopératives affiliées et de notre filiale Olymel et l'ensemble de nos employés, pour leur fidélité, leur engagement et leur appui dans l'atteinte de ces résultats.

Je termine ce rapport en remerciant tout particulièrement le président, Denis Richard, et tous les membres du conseil d'administration de La Coop fédérée, de la grande confiance qu'ils m'ont témoignée tout au long de cette portion de première année de mon mandat.

Le chef de la direction,

Gaétan Desroches



Rapport d'Olymel

RAPPORT D'OLYMEL




Denis Richard
*Président de La Coop fédérée
et président du conseil
d'administration d'Olymel*

Jean-François Harel
*Secrétaire général de La Coop fédérée
et secrétaire du conseil
d'administration d'Olymel*

Gaétan Desroches
Chef de direction de La Coop fédérée

Réjean Nadeau
*Président-directeur général
d'Olymel s.e.c.*

Paul Noiseux
*Chef des finances de La Coop fédérée
et chef de la direction financière d'Olymel*



À L'AUBE
DE SES 25 ANS
D'EXISTENCE,
OLYMEL
POURSUIT SON
DÉVELOPPEMENT
TOUT EN
REMPLISSANT
SA MISSION DE
NOURRIR LE MONDE
AVEC PASSION.

Au cours de l'exercice 2014, les ventes d'Olymel ont atteint 2,797 milliards de dollars comparativement à 2,408 milliards de dollars pour l'exercice précédent. Ces bons résultats nous ont permis d'enregistrer un profit considérable, contrairement à une perte en 2013, et ce, malgré la contreperformance du secteur porc frais Est et, dans une moindre mesure, du secteur porc frais Ouest. Notre chiffre d'affaires a, par ailleurs, progressé de 389 millions de dollars en raison principalement d'une hausse des prix de vente dans le secteur porc frais et une augmentation importante de volumes dans l'ensemble des secteurs.

On nourrit le monde avec passion

Les marges viande accusent une diminution dans les secteurs porc frais Est et Ouest, ainsi que dans celui du porc transformé, en raison notamment d'une hausse substantielle du coût des matières premières. Cette situation découle directement d'une forte augmentation des prix du vivant. En effet, au cours de 2014, le prix du porc a atteint un sommet historique inégalé depuis 1996. À l'inverse, le secteur de la production porcine Ouest a, pour sa part, profité de la hausse des prix de vente du vivant, affichant un profit qui représente un revirement important par rapport à l'exercice précédent, marqué par une perte. Le secteur du bacon a connu en 2014 une hausse encore plus importante que celle enregistrée en 2013, poursuivant ainsi le redressement entrepris après plusieurs années difficiles.

Au cours de l'exercice, et contrairement à la situation qui prévalait dans le secteur du porc, le secteur de la volaille a pu tirer parti d'une baisse du prix du vivant. Ce facteur, associé à une hausse des volumes de production, a permis à ce secteur d'enregistrer une augmentation de la marge viande et d'afficher un profit dépassant largement celui de l'exercice précédent.

Pour l'exercice 2014, Olymel a évolué dans une conjoncture économique mondiale toujours fragile, malgré une reprise américaine qui semble démontrer plus de vigueur que par les années passées. Le dernier exercice s'est également distingué du précédent par l'amorce d'un mouvement baissier de la devise canadienne qui devrait favoriser les entreprises exportatrices du pays, tout autant que rendre moins attrayants, sur le marché intérieur, les produits américains concurrents de ceux d'Olymel. Malgré un taux de change plus favorable, Olymel garde le cap sur le contrôle de ses coûts, la valorisation de ses produits, ainsi que sur la qualité de son service à la clientèle.

Pour la deuxième fois en deux ans, Olymel a dû faire face à la fermeture du marché de la Russie. Le 6 août 2014, le gouvernement russe a annoncé un embargo sur l'ensemble des importations canadiennes de produits de porc en réaction

aux sanctions imposées par les pays occidentaux, dont le Canada, sur la question de l'Ukraine. La fermeture complète d'un marché de cette taille, le deuxième en importance pour Olymel en 2014, a entraîné un déséquilibre entre l'offre et la demande, provoquant une perte de valeur des produits et forçant Olymel à trouver rapidement d'autres débouchés. L'impact de l'embargo russe a toutefois été en partie compensé par la baisse du dollar canadien.

Sur une note plus positive, l'annonce à l'automne 2014 de la signature d'un traité de libre-échange entre la Corée et le Canada nous permet d'envisager le retour à des perspectives plus encourageantes pour ce marché de 50 millions d'habitants. On sait que depuis 2012, un traité de libre-échange entre les États-Unis et la Corée favorisait les produits américains au détriment du porc canadien, lequel se voyait imposer de lourds tarifs. L'entrée en vigueur de l'accord canado-coréen en janvier 2015 va changer la donne et nous permettre de récupérer graduellement les parts de marché perdues.

Porc frais

Pour une deuxième année consécutive, le secteur porc frais Est a enregistré des résultats négatifs avec une perte supérieure à celle de l'année précédente. Les coûts d'approvisionnement et la fermeture du marché russe ont contribué à la faiblesse de la marge viande.

Par ailleurs, la baisse des volumes de porcs disponibles au Québec a davantage nui à Olymel qu'à d'autres abattoirs. Afin de remédier à l'impact négatif de cette baisse, Olymel a accru ses achats en provenance de l'Ontario. Le volume d'abattage d'Olymel a ainsi connu une légère hausse.

Le secteur porc frais Ouest a affiché des résultats négatifs pour un deuxième exercice consécutif. La marge viande a diminué, demeurant toutefois plus élevée que dans l'Est en raison notamment de coûts d'approvisionnement moindres. Les volumes d'abattage de l'usine de Red Deer ont augmenté grâce à une amélioration des performances à la ferme et à une hausse significative des porcs en provenance d'Olysky,

Malgré un taux de change plus favorable, Olymel garde le cap sur le contrôle de ses coûts, la valorisation de ses produits, ainsi que sur la qualité de son service à la clientèle.

soit le double de l'exercice 2013. Le recrutement de personnel demeure toutefois un enjeu à l'usine de Red Deer.

Production porcine

Pour sa première année complète d'exploitation, le secteur de la production porcine Ouest affiche un résultat positif impressionnant qui contraste avec la perte enregistrée lors de l'exercice précédent. L'augmentation de la marge animale, la hausse des volumes de porcs produits, la baisse du coût des grains et la dépréciation de la devise canadienne sont parmi les facteurs qui expliquent ces résultats pour Olysky. Cette dernière a vendu la quasi-totalité de sa production à l'usine de Red Deer.

En janvier 2014, le transfert de La Coop fédérée vers Olymel de la gestion des opérations de Sogeporc, et des services techniques de production porcine dans l'Est, est venu s'inscrire dans une stratégie visant à continuer de profiter de toutes les synergies permettant le développement d'une filière porcine dynamique au bénéfice de l'ensemble de nos partenaires et de nos clients. À ce titre, le projet d'établissement de cinq maternités porcines des Fermes boréales dans

le Témiscamingue québécois devrait également contribuer à la consolidation de notre secteur de la production dans l'Est.

Comme au cours de l'exercice précédent, Olymel a, en collaboration avec ses partenaires et ses fournisseurs, redoublé d'efforts pour contenir la propagation de la diarrhée épidémique porcine en poursuivant l'application de mesures de biosécurité strictes. Les pertes importantes encourues par nos voisins américains à ce chapitre et les cas répertoriés au Canada et au Québec récemment, même s'ils ont été beaucoup moins nombreux qu'au sud de la frontière, nous invitent à poursuivre notre lutte contre ce problème de santé animale majeur.

Porc transformé et bacon

Contrairement aux exercices antérieurs, le secteur de la surtransformation du porc a connu des résultats décevants, en forte baisse. La hausse importante des coûts de la matière première a contribué à la réduction de la marge viande. Les volumes sont en légère hausse, mais ce secteur devra concentrer ses efforts sur l'accroissement de la rentabilité et l'obtention d'un meilleur rendement. Par contre, le secteur du

Pour sa première année complète d'exploitation, le secteur de la production porcine Ouest, Olysky, affiche un résultat positif impressionnant.

bacon a poursuivi son redressement en présentant des résultats positifs pour un deuxième exercice consécutif, malgré un prix très élevé de la matière première. Un portefeuille de clients favorable, une hausse des prix de vente, ainsi que des investissements dans des équipements de tranchage sont parmi les éléments ayant permis cette bonne performance. Par ailleurs, les nouveaux équipements ajoutés par suite de l'agrandissement, de la modernisation et de la diversification de l'usine de Cornwall ont été mis en service en février 2014.

Volaille fraîche et transformée

Les résultats de 2014 du secteur de la transformation primaire du poulet ont été en forte hausse comparative à l'exercice précédent. La baisse des coûts du vivant, associée à la diminution du prix des grains et aux transferts nettement moins importants de volumes interprovinciaux entre le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick sont les principaux facteurs responsables de ces résultats positifs et d'une augmentation de la marge viande. Les volumes d'abatage ont connu une hausse et Olymel se trouve désormais à occuper le premier rang au Canada à ce chapitre grâce à ses participations dans Sunnymel et Volaille Giannone, et à l'acquisition de plusieurs volumes d'approvisionnement garanti.

Les résultats pour l'exercice 2014 de Sunnymel et de Volaille Giannone apportent des contributions positives aux résultats d'Olymel, ces deux entreprises ayant profité également de la hausse de la marge viande en raison de la baisse du prix du vivant et d'une augmentation des volumes d'abatage. La contribution de Volaille Giannone est en hausse en comparaison de l'exercice précédent. Cette entreprise, dont les activités se concentrent sur les produits spécialisés, a réalisé des investissements importants dans l'agrandissement de son usine et dans l'installation de nouveaux équipements, et a enregistré un bond considérable de ses ventes de poulets épicés en Ontario.

Dans le secteur du dindon, les résultats de 2014 sont positifs pour un cinquième exercice consécutif et en légère hausse sur ceux de l'exercice précédent. Malgré un recul de la marge viande, le secteur a connu une hausse du volume des ventes permettant de dégager un profit supérieur à 2013.

Le secteur de la volaille surtransformée a obtenu d'excellents résultats au cours de l'exercice 2014 en surpassant de manière significative ceux de l'exercice précédent. Cette performance est attribuable à plusieurs facteurs dont notamment l'augmentation de la marge viande, principalement attribuable à la baisse des coûts d'approvisionnement et à l'amélioration des rendements en usine. La hausse du volume

des ventes, la conclusion de nouveaux contrats ainsi que la progression de nos marques nationales ont également représenté des éléments positifs dans les résultats de ce secteur. Un investissement de 10,5 millions de dollars en cours de réalisation à l'usine de Sainte-Rosalie permettra l'ajout d'une troisième ligne de four afin de profiter d'une hausse de la demande des marchés pour les produits entièrement cuits.

Une entreprise moderne et solide, tournée vers l'avenir

Olymel célébrera l'an prochain son 25^e anniversaire. À l'aube de ce quart de siècle, l'entreprise poursuit son développement tout en remplissant sa mission de nourrir le monde avec passion. Dans un contexte national et mondial parsemé de défis, Olymel se distingue par sa résilience et sa capacité à s'adapter à l'évolution des marchés tout en continuant à offrir des produits d'une qualité irréprochable. En 2014 comme dans les années antérieures, Olymel s'est assurée de répondre aux plus hauts standards en matière de sécurité alimentaire, de bien-être animal et de respect de l'environnement. Dans notre secteur d'activité, il s'agit là d'engagements incontournables.

Forte de ses 10 000 employés, Olymel met l'accent sur la formation continue de ses ressources humaines et le développement des compétences dans les domaines comme la gestion ou les ventes, la santé et la sécurité ou le bien-être animal, entre autres. L'exercice 2014 a également été marqué par la stabilité sur le plan des relations de travail avec le renouvellement de quatre conventions collectives pour des contrats dont l'étendue va jusqu'en 2021. Le taux d'absentéisme a été à la baisse pour un 9^e exercice consécutif, et nous poursuivons sans relâche nos efforts pour la réduction des blessures professionnelles. La dotation, le recrutement et la rétention de notre personnel pour assurer le bon fonctionnement de nos opérations sont des enjeux auxquels nous devons accorder une attention particulière au cours des années qui viennent.

La coordination de la filière porcine, désormais sous l'égide d'Olymel, s'est révélée profitable à plusieurs égards, notamment à conserver le marché de la Russie pendant de précieux mois supplémentaires, alors qu'elle exigeait un porc sans ractopamine; à augmenter les parts de marché au Japon, grâce à la qualité de la viande; et à minimiser les risques de propagation de la DEP.

Après avoir reçu le prix Mercure de Grande entreprise de l'année en 2013, Olymel s'est démarquée en 2014 par le nombre important de récompenses reçues de la part de l'industrie ou de nos clients. Ces prix sont venus souligner de nombreuses réalisations dans des domaines aussi variés que l'innovation, la recherche et le développement, l'environnement, la gestion de nos ressources humaines, la santé et la sécurité, la qualité de notre production, de notre logistique et de notre service à la clientèle. En fait, la variété des secteurs représentés dans l'obtention de ces honneurs témoigne des efforts conjugués de nos services et de notre personnel pour viser et atteindre l'excellence.

Mes remerciements vont donc à l'ensemble des employés d'Olymel dont le dévouement contribue de manière essentielle aux succès de l'entreprise. J'exprime également ma gratitude aux membres du conseil d'administration ainsi qu'au président, Denis Richard, pour leur appui et leur confiance si indispensables.

Le président-directeur général d'Olymel s.e.c.

Réjean Nadeau

DIVISION VIANDES

NOURRIR LE MONDE

RÉJEAN NADEAU, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL D'OLYMEL S.E.C.



NOTRE MISSION

Nourrir le monde en fabriquant des produits de qualité irréprochable.



SECTEURS D'ACTIVITÉ

Élevage, abattage et transformation de porcs et de volailles, commercialisation de produits de viande partout au Canada et dans 65 pays.

LES VENTES DE LA DIVISION VIANDES

2,8 milliards \$

Emplacements et sociétés en participation

6 bureaux de vente
(Canada, Corée du Sud, Australie et Japon)
5 centres de distribution, dont
1 en Ontario et
1 en Alberta

Secteur porc

1 entreprise d'élevage, ouest du Canada
4 abattoirs et usines de découpe, dont
1 en Alberta, et
1 usine de désossage
5 usines de transformation, dont
1 en Ontario
Sogeporc (recherche et sélection génétique dans l'est du Canada)

Secteur volaille

5 abattoirs et usines de découpe, dont
1 au Nouveau-Brunswick
3 usines de transformation, dont
1 en Ontario

Sociétés en participation

Sunnymel GP inc.

Unidindon inc.

Volaille Giannone inc.

Autres activités

Machinerie Olymel (1998) inc.

Transport Transbo inc.





États financiers consolidés

Rapport de la direction

Les états financiers consolidés de La Coop fédérée ainsi que les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel pour l'exercice clos le 25 octobre 2014 sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration. La responsabilité de la direction à cet égard inclut la sélection de méthodes comptables appropriées ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations raisonnables et justes, en accord avec les Normes comptables pour les entreprises à capital fermé.

La direction maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs conçus pour offrir une assurance raisonnable quant à l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société. L'ensemble des systèmes est régulièrement évalué par le service de l'audit interne dont les constatations et les recommandations sont périodiquement présentées à la direction et au comité d'audit.

Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et à l'examen des états financiers consolidés et du rapport annuel, principalement par l'entremise de son comité d'audit composé d'administrateurs externes. Le comité d'audit tient régulièrement des réunions avec les auditeurs internes et externes et des représentants de la direction afin de discuter des contrôles internes exercés et d'examiner les états financiers consolidés ainsi que d'autres questions de présentation de l'information financière. Le comité d'audit fait rapport et soumet ses recommandations au conseil d'administration.

Les présents états financiers consolidés ont été audités par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeurs nommés par les sociétaires, et leur rapport indique l'étendue de leur audit ainsi que leur opinion sur ces états financiers consolidés.

Chef de la direction,

Chef des finances,

Gaétan DESROCHES, Agr.

Paul NOISEUX, CPA, CGA

Montréal, le 16 janvier 2015

Aux sociétaires de

La Coop fédérée

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de La Coop fédérée, qui comprennent le bilan consolidé au 25 octobre 2014, l'état des résultats consolidé, l'état de la réserve consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables canadiennes faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Coop fédérée au 25 octobre 2014, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada

Le 16 janvier 2015

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A120803



Société membre d'Ernst & Young Global Limited

Bilan consolidé ■ Aux 25 octobre 2014 et 26 octobre 2013

<i>[en milliers de dollars]</i>	2014	2013
ACTIF		
Actif à court terme		
Débiteurs <i>[notes 7 et 25]</i>	388 730 \$	391 324 \$
Stocks <i>[note 8]</i>	393 485	384 151
Impôts sur l'excédent à recevoir	5 959	7 973
Frais payés d'avance	34 786	39 190
Instruments financiers dérivés <i>[note 24]</i>	1 993	1 335
Actif d'impôts futurs <i>[note 6]</i>	589	2 082
Placements échéant à moins d'un an <i>[note 11]</i>	1 830	7 821
	827 372	833 876
Actif à long terme		
Participations dans des coentreprises <i>[note 9]</i>	114 037	110 785
Participations dans des entités sous influence notable <i>[note 10]</i>	100 657	14 320
Placements <i>[note 11]</i>	36 630	28 983
Immobilisations corporelles <i>[note 12]</i>	501 739	495 061
Actif au titre des prestations constituées <i>[note 19]</i>	7 757	6 526
Écarts d'acquisition	69 238	69 238
Actifs incorporels <i>[note 13]</i>	63 058	56 259
	893 116	781 172
	1 720 488 \$	1 615 048 \$
PASSIF ET AVOIR		
Passif à court terme		
Découverts bancaires	24 801 \$	30 010 \$
Emprunts bancaires <i>[note 14]</i>	11 253	12 124
Créditeurs et charges à payer <i>[notes 15 et 25]</i>	455 906	512 884
Revenus reportés	42 808	58 938
Ristournes à payer <i>[note 5]</i>	—	118
Actions privilégiées rachetables à moins d'un an <i>[note 20]</i>	3 584	2 314
Obligations découlant des contrats de location-acquisition exigibles à moins d'un an <i>[note 16]</i>	4 390	2 223
Dettes à long terme exigible à moins d'un an <i>[note 17]</i>	10 601	8 706
	553 343	627 317
Passif à long terme		
Obligations découlant des contrats de location-acquisition <i>[note 16]</i>	8 954	13 344
Dettes à long terme <i>[note 17]</i>	303 791	201 062
Crédit reporté <i>[note 18]</i>	12 753	10 749
Passif au titre des prestations constituées <i>[note 19]</i>	62 470	58 637
Passif d'impôts futurs <i>[note 6]</i>	21 551	20 410
	409 519	304 202
Total du passif	962 862	931 519
AVOIR		
Capital social <i>[note 20]</i>	342 186	261 461
Réserve	338 372	330 332
Avoir de la Société	680 558	591 793
Participation ne donnant pas le contrôle <i>[note 3]</i>	77 068	91 736
Total de l'Avoir	757 626	683 529
	1 720 488 \$	1 615 048 \$

Engagements et éventualités *[note 22]*
 Événements postérieurs à la date du bilan *[note 27]*
 Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

Denis RICHARD, administrateur

Ghislain GERVAIS, administrateur

Exercices clos les 25 octobre 2014 et 26 octobre 2013 ■ État des résultats consolidé

<i>[en milliers de dollars]</i>	2014	2013
Produits [note 25]	5 376 073 \$	5 185 952 \$
Charges [note 4]		
Coût des ventes, frais de vente et d'administration [note 25]	5 303 162	5 172 580
Frais financiers	24 688	13 107
	5 327 850	5 185 687
Excédent d'exploitation	48 223	265
Autres résultats		
Quote-part des résultats des coentreprises	33 285	11 693
Quote-part des résultats des entités sous influence notable	(4 570)	167
Résultats des autres placements	1 972	1 734
Gains (pertes) à la cession d'actifs	(1 643)	9 868
	29 044	23 462
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	77 267	23 727
Ristournes [note 5]	25 000	73
Impôts sur l'excédent [note 6]	12 619	4 859
Excédent net	39 648 \$	18 795 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Exercices clos les 25 octobre 2014 et 26 octobre 2013 ■ État de la réserve consolidé

<i>[en milliers de dollars]</i>	2014	2013
Réserve au début de l'exercice	330 332 \$	327 847 \$
Prime au rachat de la participation ne donnant pas le contrôle [note 3]	(22 861)	(11 193)
Dividendes	(7 883)	(3 939)
Intérêts sur débenture	(864)	(1 178)
Excédent net	39 648	18 795
Réserve à la fin de l'exercice	338 372 \$	330 332 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État des flux de trésorerie consolidé ■ Exercices clos les 25 octobre 2014 et 26 octobre 2013

<i>[en milliers de dollars]</i>	2014	2013
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent net	39 648 \$	18 795 \$
Éléments hors caisse :		
Amortissements <i>[note 4]</i>	60 572	54 257
Pertes (gains) à la cession d'actifs	1 643	(9 868)
Impôts futurs	2 634	3 898
Gains sur les instruments financiers dérivés	(658)	(1 564)
Variation au titre des prestations constituées	2 602	633
Quote-part des résultats des coentreprises	(33 285)	(11 693)
Quote-part des résultats des entités sous influence notable	4 570	(167)
Ristournes en actions ordinaires	25 000	471
	102 726	54 762
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement <i>[note 21]</i>	(77 248)	59 035
Augmentation du crédit reporté	2 585	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	28 063	113 797
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'entreprise <i>[note 26]</i>	—	(73 552)
Acquisitions des parts d'une participation ne donnant pas le contrôle d'une filiale <i>[note 3]</i>	(37 529)	(25 310)
Acquisitions de placements	(6 024)	(17 982)
Acquisitions de participations dans des coentreprises	(74)	(2 037)
Acquisitions de participations dans des entités sous influence notable	(91 107)	(5 826)
Produit de la cession de placements	7 275	10 709
Produit de la cession de participations dans des coentreprises	26 333	20 087
Produit de la cession de participations dans des entités sous influence notable	36	258
Dividendes reçus des coentreprises	3 774	6 420
Dividendes reçus des entités sous influence notable	164	116
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(54 403)	(60 619)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	1 035	5 307
Acquisitions d'actifs incorporels	(21 445)	(3 817)
Produit de la cession d'actifs incorporels	45	5 700
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(171 920)	(140 546)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des emprunts bancaires	(871)	(3 499)
Remboursement d'obligations découlant des contrats de location-acquisition	(2 223)	(1 882)
Produit de l'émission de la dette à long terme	108 660	51 288
Remboursement de la dette à long terme	(4 748)	(4 821)
Produit de l'émission d'actions privilégiées	59 336	4 307
Rachat d'actions privilégiées	(2 340)	(3 073)
Dividendes sur actions privilégiées d'investissement	(7 883)	(3 939)
Intérêts sur débenture	(864)	(1 178)
Produit de l'émission d'actions ordinaires	27	31
Rachat d'actions ordinaires	(28)	(486)
Versement à la participation ne donnant pas le contrôle	—	(5 698)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	149 066	31 050
Diminution des découverts bancaires	5 209	4 301
Découverts bancaires au début de l'exercice	(30 010)	(34 311)
Découverts bancaires à la fin de l'exercice	(24 801) \$	(30 010) \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

[Tous les montants des tableaux sont exprimés en milliers de dollars.]

1) DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

La Coop fédérée (la « Société ») a été constituée par une loi spéciale du Québec. La Société exerce ses activités principalement dans la Mise en marché et l'Approvisionnement. Le secteur de la Mise en marché concentre ses activités dans la transformation et la commercialisation des viandes porcines et avicoles. Le secteur de l'Approvisionnement fournit les biens et les services nécessaires à l'exploitation d'entreprises agricoles et distribue et commercialise des produits et services pétroliers.

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés sont préparés conformément à la Partie II du *Manuel de CPA Canada [le « Manuel »] – Comptabilité, « Normes comptables pour les entreprises à capital fermé »* qui énonce les principes comptables généralement reconnus [« PCGR »] pour les entités n'ayant pas d'obligation d'information du public au Canada et comprennent les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Principes de consolidation

La Société consolide toutes ses filiales pour lesquelles elle a le pouvoir de définir de manière durable et sans le concours de tiers les politiques stratégiques en matière d'exploitation, d'investissement et de financement. Les états financiers consolidés comprennent les comptes de La Coop fédérée et les filiales significatives suivantes :

Filiales consolidées

Nom	Description	Participation
Agrico Canada Limited	Distributeur secteur Approvisionnement	100 %
Agrico Canada s.e.c.	Distributeur secteur Approvisionnement	100 %
Agronomy Company of Canada Ltd	Distributeur secteur Approvisionnement	100 %
Immeuble 9001 l'Acadie s.e.c.	Exploitation de l'immeuble abritant le siège social	100 %
Olymel s.e.c.	Transformation et commercialisation de viandes porcines et avicoles	81,4 %

Stocks

Les stocks de matières premières et de fournitures sont évalués au moindre du coût établi selon la méthode de l'épuisement successif et de la valeur nette de réalisation, à l'exception des stocks de grains pour revente qui sont évalués à la juste valeur.

Les stocks de produits en cours et de produits finis sont évalués au moindre du coût établi selon les méthodes de l'épuisement successif ou du coût moyen, selon les secteurs, et de la valeur nette de réalisation.

Les stocks de porcs vivants sont évalués au moindre du coût de production et de la valeur nette de réalisation.

Participations dans des coentreprises

La Société utilise la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour ses participations dans des coentreprises. La Société n'a aucune coentreprise ayant une quote-part supérieure à 10 % de l'excédent avant la quote-part des résultats des coentreprises et des impôts sur l'excédent.

Participations dans des entités sous influence notable

La Société utilise la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour toutes les entités sur lesquelles elle exerce une influence notable sur leurs politiques stratégiques

relatives aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement. La Société n'a aucune entité sous influence ayant une quote-part supérieure à 10 % de l'excédent avant la quote-part des résultats des entités sous influence notable et des impôts sur l'excédent.

Placements

Le poste placements inclut des placements dans des coopératives qui sont évalués au coût car ils ne comportent pas de cours du marché dans un marché actif. Les prêts hypothécaires et billets à recevoir sont initialement enregistrés à la juste valeur et ils sont comptabilisés par la suite au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Immobilisations corporelles

Propriétés, bâtiments et équipements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les biens loués en vertu des contrats de location-acquisition sont capitalisés lorsque pratiquement tous les avantages et les risques afférents à la propriété du bien loué ont été transférés à la Société. Le coût des actifs comptabilisés en vertu des contrats de location-acquisition représente le moindre de la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail et de la juste valeur du bien loué.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants fixés en fonction de leur durée de vie estimative ou sur la durée du bail :

Pavage	4 % à 20 %
Bâtiments	3 1/3 % à 10 %
Machinerie et équipement	5 % à 33 1/3 %
Matériel roulant	6 2/3 % à 33 1/3 %
Améliorations locatives	Durée du bail
Biens loués en vertu des contrats de location-acquisition	Durée du bail

Animaux de reproduction

Les animaux de reproduction, constitués de truies, sont comptabilisés au coût et amortis, si la valeur de disposition est inférieure au coût, en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie estimative évaluée à six mises bas.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels amortissables sont comptabilisés au coût et amortis en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie estimative.

Marques de commerce

Les marques de commerce sont amorties sur une période de cinq à 20 ans.

Listes de clients

Les listes de clients sont amorties sur une période de sept ans et 15 ans.

Droits

Les droits sont composés de droits de production et de droits d'exclusivité d'approvisionnement. Les droits de production ne sont pas amortis car leur durée de vie est indéfinie et les droits d'exclusivité d'approvisionnement sont amortis sur une période de trois à 20 ans.

Logiciels

Le coût des logiciels et les projets de développement informatique sont capitalisés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois à huit ans. L'amortissement des projets de développement informatique débute lorsque les projets sont terminés.

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Dépréciation d'actifs

Actifs financiers

Provisions pour créances douteuses

Les débiteurs, comptabilisés au coût après amortissement, font l'objet d'une révision continue pour dépréciation et sont classés comme ayant subi une moins-value lorsque la Société est d'avis qu'il existe un doute raisonnable qu'il y ait des pertes subies sur ces débiteurs en tenant compte de toutes les circonstances connues à la date de révision. Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Provisions pour pertes sur créances

Les placements dans les coopératives, comptabilisés au coût, les participations dans des coentreprises et les participations dans des entités sous influence notable, comptabilisées à la valeur de consolidation, font l'objet d'une dépréciation dans l'éventualité de difficultés financières reflétées lors de l'analyse des rapports financiers de ces entités. Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Les prêts hypothécaires et les billets à recevoir, comptabilisés au coût après amortissement, font l'objet d'une révision continue pour dépréciation et sont classés comme ayant subi une moins-value lorsque la Société est d'avis qu'il existe un doute raisonnable quant au recouvrement ultime d'une partie du capital et des intérêts. L'indication d'une perte de valeur est établie lors de la revue de certains ratios financiers des entités. Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Actifs à long terme amortissables

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont passés en revue pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé au total des flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus à l'utilisation ainsi qu'avec sa valeur résiduelle. Si la Société considère que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur la juste valeur, laquelle est généralement calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Une perte de valeur qui est constatée est présentée à l'état des résultats consolidé et la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa juste valeur. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprise si la juste valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

Actifs incorporels à durée de vie indéfinie

Les droits de production doivent faire l'objet d'un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait excéder leur juste valeur. La dépréciation est calculée en comparant la valeur comptable des actifs incorporels avec leur juste valeur, laquelle est généralement établie d'après les flux de trésorerie actualisés. Lorsque la valeur comptable des actifs incorporels excède leur juste valeur, une perte de valeur d'un montant équivalent à cet excédent est comptabilisée. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif incorporel en question s'accroît ultérieurement.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'acquisition par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis. Les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'amortissement, mais sont plutôt soumis à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient avoir subi une dépréciation. Au cours du test de dépréciation, la valeur comptable de l'unité d'exploitation, comprenant l'écart d'acquisition, est comparée à sa juste valeur. Lorsque la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur, une perte de valeur de l'écart d'acquisition est comptabilisée jusqu'à concurrence du montant comptabilisé de l'écart d'acquisition lié à l'unité d'exploitation. Toute dépréciation de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est imputée aux résultats consolidés de l'exercice au cours duquel la baisse de valeur s'est produite. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition ne peuvent faire l'objet de reprises.

Revenus reportés

Les revenus reportés correspondent aux sommes facturées pour des marchandises dont la propriété n'a pas encore été transférée à l'acheteur.

Constatation des produits

Les produits sont constatés lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des marchandises vendues ont été transférés à l'acheteur, que l'estimation du produit de la vente est raisonnablement sûre et que la perception des produits est raisonnablement assurée. Ce moment coïncide généralement avec la réception des marchandises par l'acheteur.

Recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés à titre de charges dans l'état des résultats consolidé dans l'exercice où ils ont été engagés.

Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont converties en dollars canadiens, selon la méthode temporelle. En vertu de cette méthode, les éléments monétaires du bilan consolidé sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et les pertes résultant de la conversion des devises sont compris dans les résultats consolidés.

Avantages sociaux futurs

La Société offre des régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées qui procurent à la plupart de ses salariés le paiement des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite. Les régimes de retraite à prestations déterminées sont fondés soit sur le salaire de carrière ou sur le salaire final moyen. Certaines prestations de retraite sont indexées en fonction des conditions économiques.

Les avantages complémentaires de retraite offerts par la Société à ses retraités comprennent des prestations pour des soins de santé et de l'assurance-vie.

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses à long terme les plus probables de la direction concernant la croissance de la rémunération, l'âge de départ à la retraite ou la cessation d'emploi des salariés et la croissance des coûts prévus des soins de santé.

Les actifs des régimes sont évalués à leur juste valeur. Les obligations au titre des régimes sont actualisées selon les taux d'intérêt du marché à l'égard d'instruments de créances de qualité supérieure qui correspondent à l'échéance et aux montants prévus des versements de prestations.

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Avantages sociaux futurs [suite]

Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

Les gains actuariels ou les pertes actuarielles résultent de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. L'excédent des gains et pertes actuariels nets sur 10% du montant le plus élevé entre les obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes est porté aux résultats consolidés sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs pour les sept régimes de retraite varie entre six et 13 ans et celle relative au programme de retraite anticipée varie entre un an et cinq ans. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes d'avantages complémentaires de retraite est de 13 ans.

Ristournes

Le montant et le mode de paiement des ristournes sont déterminés par le conseil d'administration après la fin de l'exercice. Le calcul des ristournes est établi en fonction des volumes d'achat des sociétaires. Les ristournes sont comptabilisées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Dans le cas des ristournes en actions, les actions sont considérées comme étant émises à la fin de l'exercice qui précède la résolution du conseil d'administration.

Instruments financiers

La Société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur et les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, se composent des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des découverts bancaires, des emprunts bancaires, des créanciers et charges à payer, des revenus reportés et des ristournes à payer.

Les placements dans des coopératives présentés dans les placements sont évalués au coût car ils ne comportent pas de cours du marché dans un marché actif. Les participations dans des coentreprises et les participations dans des entités sous influence notable sont comptabilisées à la valeur de consolidation. Les prêts hypothécaires et billets à recevoir sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actions privilégiées et la dette à long terme sont évaluées initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, cette évaluation correspond généralement au coût soit en raison de l'utilisation d'un taux flottant pour certains emprunts ou parce que la direction estime que la juste valeur des emprunts comportant un taux fixe ne diffère pas beaucoup de leur valeur comptable, compte tenu de l'échéance prochaine de certains et des taux qui pourraient actuellement être obtenus par la Société pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires.

Les produits et les charges d'intérêt des actifs et des passifs financiers sont comptabilisés au poste « Frais financiers » à l'état des résultats consolidé. Les gains et les pertes afférents aux actifs et aux passifs financiers sont comptabilisés au poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ». Lorsqu'ils sont afférents à la disposition, les gains et les pertes sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) à la cession d'actifs ».

Instruments financiers dérivés

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de change et les risques liés aux prix d'achat et de vente de certaines marchandises. Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats de change, des swaps de devises, des contrats à terme sur le prix des marchandises et des options sur le prix des marchandises. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Lorsque la Société documente ses relations de couverture de flux de trésorerie ainsi que ses objectifs et sa stratégie de gestion de risque et démontre qu'elles sont suffisamment efficaces au moment de la mise en place de la couverture et tout au long de la période de couverture, la comptabilité de couverture est utilisée.

Les instruments financiers dérivés que la Société a choisi de désigner comme éléments de couverture de trésorerie ne sont pas comptabilisés avant leur échéance. Les gains et les pertes auxquels l'élément de couverture donne lieu sont comptabilisés lorsque l'élément couvert influe sur les résultats consolidés. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux taux pratiqués sur le marché. La tranche des gains et des pertes sur l'élément de couverture est comptabilisée à titre de rajustement des revenus ou des dépenses de l'élément couvert connexe. Les gains et les pertes réalisés sur ces contrats figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ».

Contrats de change et swaps de devises

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger principalement en devises américaine, japonaise et australienne. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change et des swaps de devises. Les gains et les pertes découlant des contrats de change et swaps de devises utilisés à des fins de couverture de flux de trésorerie d'opérations futures sont comptabilisés dans l'état des résultats consolidé au moment de la réalisation de ces opérations.

Une relation de couverture est rompue si la couverture cesse d'être efficace, et le gain ou la perte non réalisé sur l'instrument financier dérivé connexe est imputé aux résultats consolidés.

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme des éléments de couverture sont évalués à la juste valeur, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux taux pratiqués sur le marché. Les gains et les pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés à l'état des résultats consolidé.

Contrats à terme sur le prix des marchandises

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats de grains, des ventes de porcs, des achats d'engrais et des achats de produits pétroliers afin de couvrir certains risques futurs identifiables liés au prix de ces marchandises. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour les contrats à terme sur le prix des marchandises. Par conséquent, les gains et les pertes sur ces contrats, matérialisés ou non, figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ».

Options sur le prix des marchandises

La Société a également recours à des options pour gérer le risque du prix des marchandises. Les options confèrent à la Société le droit mais non l'obligation d'exercer à un prix déterminé avant la date d'échéance les dispositions des options. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour les options sur le prix des marchandises. Par conséquent, les gains et les pertes sur ces contrats, matérialisés ou non, figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ».

Obligations environnementales

Les charges environnementales relatives aux opérations courantes sont comptabilisées comme charges ou capitalisées selon leur nature. Les charges courantes causées par des événements passés et qui ne contribuent pas à générer des revenus futurs sont inscrites aux résultats consolidés de l'exercice courant. Des passifs sont inscrits lorsque les charges sont probables et peuvent être raisonnablement estimées.

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Impôts sur l'excédent

La Société utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser ses impôts sur l'excédent. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales futures des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés à l'aide des taux d'imposition pratiquement en vigueur qui seront appliqués au cours de l'exercice où les écarts devraient se résorber. Une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des actifs d'impôts futurs lorsqu'il est plus probable qu'improbable que ces actifs ne seront pas réalisés.

Exercice

La Société termine son exercice le dernier samedi d'octobre. Les exercices clos le 25 octobre 2014 et le 26 octobre 2013 comprennent 52 semaines.

3) ACQUISITIONS DES PARTS D'UNE PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE D'UNE FILIALE

Le 7 mars 2013, un des groupes d'actionnaires sans contrôle d'une filiale de la Société, détenant 22% des parts de cette filiale, a exercé son option de vente de la totalité de ses parts à la Société, qui a l'obligation de les racheter. Le prix d'achat d'un montant de 129 178 000 \$ est versé en un maximum de onze tranches annuelles et au plus tard le 15 août 2023, selon une entente de rachat prédéterminée dont les modalités sont définies dans la convention de société de la filiale, ou plus rapidement, selon la volonté de la Société, plus une considération équivalente au taux de base d'une institution financière moins 1% sur les tranches non acquises.

La première tranche de 3,4% du 22% a été acquise le 20 juin 2013, pour une considération totale de 20 018 000 \$. L'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle a été comptabilisé en réduction de la réserve pour un montant de 5 900 000 \$ et la participation ne donnant pas le contrôle a été diminuée de 14 118 000 \$. Au cours de l'exercice 2014, la Société n'a pas procédé à l'acquisition de parts en vertu de la convention de société.

Au cours de l'exercice 2010, la Société a acquis d'un autre groupe d'actionnaires sans contrôle 17,6% des parts de cette même filiale de la Société. Le prix d'achat d'un montant de 146 880 000 \$ a été versé en quatre tranches annuelles, égales et consécutives, plus une considération équivalente au taux préférentiel d'une institution financière plus 1 ½% sur les tranches non acquises.

La première tranche de 4,4% du 17,6% a été acquise le 2 août 2010, pour une considération totale de 36 720 000 \$. La deuxième tranche de 4,4% du 17,6% a été acquise le 1^{er} août 2011, pour une considération totale de 38 704 000 \$. La troisième tranche de 4,4% du 17,6% a été acquise le 1^{er} août 2012, pour une considération totale de 40 361 000 \$. L'excédent de la juste valeur de la contrepartie totale versée sur la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle a été comptabilisé en réduction de la réserve pour un montant de 25 693 000 \$ en 2012 et la participation ne donnant pas le contrôle a été diminuée de 14 668 000 \$. Une prime au rachat d'un montant de 5 293 000 \$ a été comptabilisée en réduction de la réserve en 2013 à titre de paiement d'intérêts sur la tranche non acquise en 2013. La dernière tranche de 4,4% du 17,6%, soit la quatrième, a été acquise le 20 mars 2014 pour une considération totale de 37 529 000 \$. L'excédent de la juste valeur de la contrepartie totale versée sur la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle a été comptabilisé en réduction de la réserve pour un montant de 22 861 000 \$ et la participation ne donnant pas le contrôle a été diminuée de 14 668 000 \$.

4) CHARGES

Les charges comprennent les éléments suivants :

	2014	2013
Coût des ventes, frais de vente et d'administration		
Coût des stocks	4 909 186 \$	4 812 728 \$
Crédit d'impôt à la recherche et développement	(3 807)	(3 048)
Amortissement des immobilisations corporelles	46 545	45 622
Amortissement des actifs incorporels	13 896	8 006
Amortissement des coûts de transaction	712	629
Amortissement du crédit reporté	(581)	—
Perte provenant d'opérations non récurrentes	4 651	—
Frais financiers		
Intérêts sur les emprunts bancaires	244	321
Intérêts sur les obligations découlant des contrats de location-acquisition	702	703
Intérêts sur la dette à long terme	19 117	12 344
Intérêts sur les actions privilégiées	698	681
Autres frais financiers	4 894	—
Intérêts créditeurs	(1 679)	(1 571)

5) RISTOURNES

Conformément aux dispositions de la loi régissant la Société, les administrateurs, au cours de leur réunion du 16 janvier 2015, ont déclaré, à même l'excédent de l'exercice, des ristournes de 25 000 000 \$. Ils ont résolu que les ristournes seront versées dans les proportions suivantes :

	2014	2013
Actions ordinaires de classe D-1	23 000 \$	— \$
Actions ordinaires de classe P-1 Série 2015	2 000	—
	25 000 \$	— \$

Les présents états financiers consolidés tiennent compte de cette résolution.

Un montant de 73 000 \$ a été enregistré en 2013 à titre d'ajustement de ristournes déclarées en 2012.

6) IMPÔTS SUR L'EXCÉDENT

Les principales composantes des impôts sur l'excédent se présentent comme suit :

	2014	2013
Exigibles	9 985 \$	961 \$
Futurs	2 634	3 898
Impôts sur l'excédent	12 619 \$	4 859 \$

Le rapprochement entre la charge d'impôts et le montant obtenu, en multipliant l'excédent après ristournes par les taux d'imposition prévus par la loi, se résume comme suit :

	2014	2013
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	77 267 \$	23 727 \$
Ristournes	25 000	73
Excédent aux fins du calcul de la charge d'impôts	52 267	23 654
Impôts aux taux combinés fédéral et provincial de 26,11% [26,59% en 2013]	13 647	6 290
Incidence des charges non déductibles fiscalement	1 420	1 464
Participation dans des coentreprises imposables	(3 531)	(2 814)
Participation dans des entités sous influence notable imposables	482	(328)
Autres éléments	601	247
Impôts sur l'excédent	12 619 \$	4 859 \$

6) IMPÔTS SUR L'EXCÉDENT [suite]

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs s'établissent comme suit :

	2014	2013
Provisions et réserves non admissibles fiscalement	1 140 \$	2 130 \$
Comptabilité de caisse – Agriculture	(716)	(148)
Autres éléments nets	165	100
Actif d'impôts futurs à court terme	589 \$	2 082 \$
Excédent de la valeur comptable sur la valeur fiscale :		
Immobilisations corporelles	(32 242) \$	(26 209) \$
Actifs incorporels	(4 023)	(5 787)
Placements	(1 503)	(2 842)
Avantages sociaux futurs	14 094	12 323
Ristournes à reporter	335	1 523
Pertes reportables	1 788	582
Passif d'impôts futurs à long terme	(21 551) \$	(20 410) \$

7) DÉBITEURS

	2014	2013
Comptes clients	391 534 \$	394 622 \$
Provisions pour créances douteuses	(2 804)	(3 298)
	388 730 \$	391 324 \$

Au 25 octobre 2014, la valeur comptable des comptes clients dépréciés totalise 4 637 000 \$ [7 443 000 \$ en 2013].

8) STOCKS

Les stocks se détaillent comme suit :

	2014	2013
Stocks de mise en marché	226 452 \$	219 458 \$
Stocks d'approvisionnement	167 033	164 693
	393 485 \$	384 151 \$

La valeur comptable des stocks comptabilisés à la valeur nette de réalisation est de 72 467 000 \$ [49 552 000 \$ en 2013].

Le montant de dépréciation des stocks comptabilisé en charge pour l'exercice est de 18 891 000 \$ [7 291 000 \$ en 2013].

Il n'y a eu aucune reprise de dépréciation comptabilisée dans les stocks en 2014 et 2013.

Les stocks de mise en marché sont donnés en nantissement de la dette à long terme [note 17].

9) PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES

	2014	2013
Actions dont le pourcentage de détention varie entre 33 % et 51 % du secteur de l'Approvisionnement	85 563 \$	77 053 \$
Actions dont le pourcentage de détention varie entre 50 % et 67,7 % du secteur de la Mise en marché	28 474	33 732
	114 037 \$	110 785 \$

10) PARTICIPATIONS DANS DES ENTITÉS SOUS INFLUENCE NOTABLE

	2014	2013
Actions dont le pourcentage de détention varie entre 7,58 % et 47,58 % du secteur de l'Approvisionnement	14 950 \$	14 320 \$
Actions détenues à 35 % du secteur de l'Approvisionnement	85 707	–
	100 657 \$	14 320 \$

Le 1^{er} novembre 2013, la Société a acquis 35 % des actions d'une entreprise œuvrant dans le secteur de l'Approvisionnement pour une considération totale de 90 107 000 \$. Cette participation est comptabilisée selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. La participation comprend le coût d'acquisition ainsi que la quote-part des résultats de la participation dans l'entité détenue, calculée à partir de la date d'acquisition. Lors de l'acquisition de la participation, toute différence entre le coût de la participation et la quote-part de la Société dans la juste valeur nette des actifs et des passifs identifiables de l'entité détenue a été déterminée afin d'évaluer spécifiquement les excédents reliés à la juste valeur. Ces excédents attribués à des actifs à long terme amortissables sont amortis selon la durée de vie de leur sous-jacents respectifs. L'excédent qui n'est pas attribué ne fait pas l'objet d'une charge d'amortissement.

11) PLACEMENTS

	Valeur comptable	2014	2013
Placements dans des coopératives			
Actions et autres titres de coopératives d'approvisionnement	Coût	339 \$	739 \$
Actions et autres titres de coopératives affiliées	Coût	15 264	7 025
		15 603	7 764
Prêts hypothécaires et billets à recevoir	Coût amorti	22 857	29 040
		38 460	36 804
Placements échéant à moins d'un an		1 830	7 821
		36 630 \$	28 983 \$

12) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2014			2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	33 944 \$	— \$	33 944 \$	34 172 \$
Pavage	16 773	10 415	6 358	5 045
Bâtiments	415 762	184 935	230 827	229 988
Machinerie et équipement	732 118	532 285	199 833	194 168
Matériel roulant	22 985	18 896	4 089	4 462
Améliorations locatives	6 689	5 899	790	619
Animaux de reproduction	10 227	—	10 227	9 748
Biens loués en vertu des contrats de location-acquisition				
Bâtiments	13 673	1 495	12 178	12 745
Machinerie et équipement	4 583	1 554	3 029	3 521
Matériel roulant	645	181	464	593
	1 257 399 \$	755 660 \$	501 739 \$	495 061 \$

13) ACTIFS INCORPORELS

	2014			2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Marques de commerce	10 296 \$	5 403 \$	4 893 \$	6 912 \$
Listes de clients	22 719	6 029	16 690	17 223
Droits d'exclusivité d'approvisionnement	51 354	16 764	34 590	23 762
Droits de production	1 329	—	1 329	1 329
Logiciels	18 211	12 655	5 556	7 033
	103 909 \$	40 851 \$	63 058 \$	56 259 \$

Les logiciels et projets de développement informatique sont développés à l'interne et les frais comptabilisés à titre d'actif incorporel sont capitalisés lorsque les coûts engagés permettent d'exploiter l'actif selon les attentes de la direction.

14) EMPRUNTS BANCAIRES

Le montant d'emprunts bancaires provient de facilités de crédit à demande pour deux filiales.

Pour l'une des filiales, la facilité de crédit à demande, renouvelable annuellement, par voies de découverts, d'avances, de lettres de crédit et de lettres de garantie, totalise 17 000 000 \$ en 2014 [12 000 000 \$ en 2013], jusqu'à concurrence d'un montant global de 6 000 000 \$ en 2014 et en 2013 pour les lettres de crédit et les lettres de garantie. Le montant utilisé au 25 octobre 2014 par voie de découverts est de 6 630 000 \$ [7 529 000 \$ en 2013] et porte intérêt au taux préférentiel, soit 3 % en 2014 et 2013. La Société est garante solidairement de la totalité des sommes dues en vertu de cette entente.

Pour la seconde filiale, le prêt à demande est renouvelable annuellement au montant autorisé de 6 500 000 \$ en 2014 et 2013, dont 4 623 000 \$ est utilisé en 2014 [4 595 000 \$ en 2013] pour lequel une portion a été fixée à taux fixe, soit 2,71 % [2,67 % en 2013] et une autre portion a été fixée au taux préférentiel majoré de 0,25 %, soit 3,25 % en 2014 et 2013. Le prêt à demande est garanti par les débiteurs et les stocks de cette filiale d'une valeur comptable de 6 421 000 \$ [6 889 000 \$ en 2013].

15) CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2014	2013
Comptes fournisseurs et charges à payer	436 106 \$	492 098 \$
Sommes à remettre à l'État	19 390	20 317
Intérêts courus sur la dette à long terme	410	469
	455 906 \$	512 884 \$

16) OBLIGATIONS DÉCOULANT DES CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	2014	2013
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, portant intérêt au taux fixe de 3 % et au taux préférentiel majoré de 1 %, soit 4 % en 2014 et 2013, remboursable par versements mensuels de 135 005 \$, capital et intérêts, échéant en juillet 2021	9 857 \$	11 116 \$
Obligations découlant des contrats de location-acquisition, portant intérêt à des taux fixes variant de 1,90 % à 3 % en 2014 et 2013, remboursables par versements mensuels variant de 9 180 \$ à 13 917 \$ en capital, échéant entre mars 2016 et juin 2017	781	1 160
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, portant intérêt au taux fixe de 10,38 % en 2014 et 2013, remboursable par versements mensuels de 75 000 \$, capital et intérêts, échéant en janvier 2015	2 706	3 291
	13 344	15 567
Obligations découlant des contrats de location-acquisition exigibles à moins d'un an	4 390	2 223
	8 954 \$	13 344 \$

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2015	4 797 \$
2016	1 927
2017	1 746
2018	1 633
2019	1 633

Les paiements minimums des obligations découlant des contrats de location-acquisition comprennent des intérêts de 1 387 000 \$ sur ces obligations.

17) DETTE À LONG TERME

	2014	2013
Facilité de crédit ¹ utilisée par voie d'emprunts sur marge au taux préférentiel de 3 % en 2014 et 2013 et par voie d'acceptations bancaires à des taux variant de 2,89 % à 2,91 % [3,36 % en 2013], renouvelable en juin 2016	211 708 \$	109 653 \$
Crédit à terme, à taux fixe de 5 % en 2014 et 2013, remboursable par versement annuel en capital de 20 000 000 \$, à compter du 11 juillet 2020 jusqu'en juillet 2022	60 000	60 000
Billet à terme, à taux fixe de 7,75 % en 2014 et 2013, remboursable par versements mensuels de 263 621 \$, capital et intérêts, échéant le 1 ^{er} janvier 2018	9 062	11 423
Emprunts hypothécaires de la filiale immobilière, garantis par des hypothèques mobilières et immobilières, au taux préférentiel plus 0,25 %, soit 3,25 % en 2014 et 2013, remboursables par versements mensuels en capital de 81 518 \$, échéant le 31 octobre 2016	8 126	9 104
Emprunt hypothécaire d'une filiale, garanti par une hypothèque sur un bâtiment et un terrain de la filiale pour une valeur comptable de 11 846 000 \$ au 25 octobre 2014 [11 478 000 \$ en 2013], portant intérêt au taux fixe de 7,76 % en 2014 et 2013, remboursable par versements mensuels de 83 404 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2023	7 563	7 959
Emprunts hypothécaires et autres dettes, à des taux variant de 0 % à 7,25 % en 2014 et 2013 échéant entre novembre 2014 et janvier 2023	19 675	12 471
	316 134	210 610
Coûts de transaction	(1 742)	(842)
	314 392	209 768
Dette à long terme exigible à moins d'un an	10 601	8 706
	303 791 \$	201 062 \$

1. La Société dispose d'une facilité de crédit globale de 625 000 000 \$ de crédit rotatif, dont une tranche de 150 000 000 \$ est disponible sous réserve du respect de certaines conditions dont les modalités sont définies dans la convention de crédit. La Société peut utiliser ce crédit selon les formes suivantes : emprunts sur marge en dollars canadiens ou américains, acceptations bancaires, avances LIBOR et lettres de garantie. Le taux d'intérêt est déterminé à partir d'une grille de taux qui varie en fonction d'un ratio financier calculé trimestriellement sur une base consolidée [note 27].

La facilité de crédit, le crédit à terme et le billet à terme, totalisant 280 770 000 \$ au 25 octobre 2014 [181 076 000 \$ en 2013] sont nantis par des hypothèques de premier rang sur la majorité des actifs corporels et incorporels actuels et futurs de la filiale Olymel s.e.c. et de ses filiales. La facilité de crédit est également grevée par des hypothèques de premier rang sur les droits de production de la Société, soit les quotas avicoles, d'une valeur comptable de 1 329 000 \$.

La dette à long terme de la Société est sujette au respect de certains ratios financiers calculés sur la base des états financiers consolidés de la Société. En date du 25 octobre 2014, la Société respecte ces ratios financiers.

Les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit : 2015 – 10 601 000 \$; 2016 – 224 840 000 \$; 2017 – 5 930 000 \$; 2018 – 3 751 000 \$; 2019 – 3 028 000 \$.

18) CRÉDIT REPORTÉ

Au cours de l'exercice 2012, une des usines de la Société dans le secteur de la Mise en marché a subi un incendie. La valeur comptable des immobilisations corporelles, soit le bâtiment et les équipements au montant de 4 702 000 \$, a été disposée à l'encontre de la contrepartie monétaire reçue des assurances de 17 896 000 \$. La valeur à neuf des immobilisations a été évaluée à 28 895 000 \$, dont un montant de 10 749 000 \$ a été enregistré à titre de crédit reporté. En 2014, la valeur à neuf des immobilisations a été revue à 31 480 000 \$, engendrant un crédit reporté supplémentaire de 2 585 000 \$ pour un total de 13 334 000 \$. Il est constaté à titre de produit au même rythme que l'amortissement des immobilisations.

19) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes à la fin de chaque exercice. Les évaluations actuarielles les plus récentes des régimes de retraite aux fins de la capitalisation ont été effectuées en date du 31 décembre 2013. L'évaluation actuarielle pour les avantages complémentaires de retraite a été effectuée en date du 31 mai 2014. Les prochaines évaluations actuarielles doivent être effectuées en date du 31 décembre 2014 pour les régimes de retraite et en date du 31 mai 2017 pour les avantages complémentaires de retraite.

Les informations relatives aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires se présentent comme suit :

2014	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Obligations au titre des prestations constituées	230 221 \$	28 113 \$	258 334 \$
Juste valeur des actifs des régimes	183 138	—	183 138
Situation de capitalisation – déficit	(47 083)	(28 113)	(75 196)
Perte (gain) actuarielle nette non amortie	19 185	(1 486)	17 699
Coût non amorti des services passés	2 784	—	2 784
Passif net au titre des prestations constituées	(25 114) \$	(29 599) \$	(54 713) \$

L'actif (le passif) net au titre des prestations constituées est présenté comme suit au bilan consolidé de la Société :

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Actif au titre des prestations constituées	7 757 \$	— \$	7 757 \$
Passif au titre des prestations constituées	(32 871)	(29 599)	(62 470)
Passif net au titre des prestations constituées	(25 114) \$	(29 599) \$	(54 713) \$

2013	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Obligations au titre des prestations constituées	183 905 \$	26 100 \$	210 005 \$
Juste valeur des actifs des régimes	165 806	—	165 806
Situation de capitalisation – déficit	(18 099)	(26 100)	(44 199)
Gain actuariel net non amorti	(8 657)	(1 352)	(10 009)
Coût non amorti des services passés	2 097	—	2 097
Passif net au titre des prestations constituées	(24 659) \$	(27 452) \$	(52 111) \$

L'actif (le passif) net au titre des prestations constituées est présenté comme suit au bilan consolidé de la Société :

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Actif au titre des prestations constituées	6 526 \$	— \$	6 526 \$
Passif au titre des prestations constituées	(31 185)	(27 452)	(58 637)
Passif net au titre des prestations constituées	(24 659) \$	(27 452) \$	(52 111) \$

20) CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Société est variable et illimité quant au nombre d'actions qui peuvent être émises, et les privilèges, restrictions et conditions y afférents sont déterminés par le conseil d'administration. Le capital social se compose de ce qui suit :

Actions privilégiées

Actions privilégiées de classe A, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Elles sont émises lors de la conversion des actions ordinaires souscrites par un sociétaire qui ne remplit pas les obligations de son contrat avec la Société ou lorsque les obligations du contrat ne sont pas renouvelées.

Actions privilégiées d'investissement

Actions privilégiées d'investissement Série 1 – FSTQ, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 31 mai 2015. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 1 – FSTQ, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 2 – CRCD, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 31 mai 2016. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 2 – CRCD, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement. Une débenture non garantie au montant de 20 000 000 \$, à taux fixe de 6,72 %, est remboursable annuellement en actions privilégiées d'investissement Série 2 – CRCD, d'une valeur nominale de 100 \$ chacune, pour un montant de 6 000 000 \$ et deux montants de 7 000 000 \$ depuis août 2013 jusqu'en août 2015.

Actions privilégiées d'investissement Série 3 – ESSOR 2013, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 31 mai 2015. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 3 – ESSOR 2013, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 4 – FONDACTION 2013, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 31 mai 2015. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 4 – FONDACTION 2013, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 5 – FSTQ 2013, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 31 mai 2015. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 5 – FSTQ 2013, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif

Actions privilégiées, d'une valeur nominale de 10 \$, émises en vertu du Régime d'investissement coopératif à des employés de la Société, portant intérêt à un taux fixé par le conseil d'administration. Elles ne sont rachetables que par la Société à leur valeur nominale, sur décision du conseil d'administration à compter de la cinquième année suivant celle de l'émission.

Actions ordinaires

Actions ordinaires de classe A, d'une valeur nominale de 25 \$. Leur détention est une condition préalable à la qualification de sociétaire et au droit de vote. Elles sont rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe B, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe B s'il y a des actions ordinaires en circulation autres que des actions ordinaires de classe B-1, D-1 ou des actions ordinaires de classe A. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe B-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe B-1 s'il y a des actions ordinaires en circulation de classe B et D-1. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe D-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe D-1 s'il y a des actions ordinaires en circulation de classe B. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe P-1 Série 2015, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. La date de rachat devra également correspondre à celle des actions ordinaires de classe D-1 émises au cours de la même année. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES, d'une valeur nominale de 25 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES FÉDÉRATION, d'une valeur nominale de 25 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

20) CAPITAL SOCIAL [suite]

À la fin de l'exercice, les actions émises et payées étaient réparties comme suit :

	Nombre		Montant	
	2014	2013	2014	2013
ACTIONS PRIVILÉGIÉES				
Classe A	1 097 629	1 097 629	1 098 \$	1 098 \$
Actions d'investissement Série 1 – FSTQ	500 000	500 000	50 000	50 000
Actions d'investissement Série 2 – CRCD	430 000	360 000	43 000	36 000
Actions d'investissement Série 3 – ESSOR 2013	50 000	—	5 000	—
Actions d'investissement Série 4 – FONDACTION 2013	250 000	—	25 000	—
Actions d'investissement Série 5 – FSTQ 2013	250 000	—	25 000	—
Régime d'investissement coopératif				
Série 2008, rachetables à compter de 2014, 4,75%	—	231 449	—	2 314
Série 2009, rachetables à compter de 2015, 4%	358 442	359 729	3 584	3 597
Série 2010, rachetables à compter de 2016, 3,75%	408 717	410 014	4 087	4 100
Série 2011, rachetables à compter de 2017, 3,4%	373 662	373 662	3 737	3 737
Série 2012, rachetables à compter de 2018, 3,5%	466 094	466 094	4 661	4 661
Série 2013, rachetables à compter de 2019, 3,5%	449 475	—	4 495	—
	4 634 019	3 798 577	169 662	105 507
Coûts de transaction	—	—	(1 209)	(1 050)
	4 634 019	3 798 577	168 453	104 457
Débiteure remboursable en actions d'investissement Série 2 – CRCD	—	—	7 000	14 000
Actions privilégiées présentées à titre de passif financier	(358 442)	(231 449)	(3 584)	(2 314)
	4 275 577	3 567 128	171 869 \$	116 143 \$
ACTIONS ORDINAIRES				
Classe A	39 466	38 974	987 \$	975 \$
Classe B	29 042 877	29 042 877	29 043	29 043
Classe B-1	26 085 399	26 085 414	26 085	26 085
Classe D-1	112 194 623	89 208 191	112 194	89 207
Classe P-1 Série 2015	2 000 000	—	2 000	—
MEMBRES AUXILIAIRES	310	300	8	8
	169 362 675	144 375 756	170 317 \$	145 318 \$
	173 638 252	147 942 884	342 186 \$	261 461 \$

20) CAPITAL SOCIAL [suite]

Les opérations de l'exercice se détaillent comme suit :

	Nombre		Montant	
	2014	2013	2014	2013
ACTIONS PRIVILÉGIÉES				
Solde au début de l'exercice	3 798 577	3 579 815	118 457 \$	117 223 \$
Émission :				
Actions d'investissement Série 2 – CRCD	70 000	60 000	7 000	6 000
Actions d'investissement Série 3 – ESSOR 2013	50 000	—	5 000	—
Actions d'investissement Série 4 – FONDACTION 2013	250 000	—	25 000	—
Actions d'investissement Série 5 – FSTQ 2013	250 000	—	25 000	—
Régime d'investissement coopératif Série 2013 [Série 2012 en 2013]	449 475	466 094	4 495	4 661
	1 069 475	526 094	66 495	10 661
Rachat :				
Régime d'investissement coopératif				
Série 2008 [Série 2007 en 2013]	(231 449)	(307 332)	(2 314)	(3 073)
Série 2009	(1 287)	—	(13)	—
Série 2010	(1 297)	—	(13)	—
	(234 033)	(307 332)	(2 340)	(3 073)
Coûts de transaction	4 634 019	3 798 577	182 612	124 811
	—	—	(159)	(354)
	4 634 019	3 798 577	182 453	124 457
Débiture remboursable en actions d'investissement Série 2 – CRCD	—	—	(7 000)	(6 000)
Régime d'investissement coopératif, rachetables à moins d'un an, Série 2009 [Série 2008 en 2013]	(358 442)	(231 449)	(3 584)	(2 314)
Solde à la fin de l'exercice	4 275 577	3 567 128	171 869 \$	116 143 \$
ACTIONS ORDINAIRES				
Solde au début de l'exercice	144 375 756	144 374 008	145 318 \$	145 302 \$
Émission :				
Classe A	1 067	1 235	27	31
Ristournes de classe B-1	—	88 413	—	88
Ristournes de classe D-1	23 000 000	383 398	23 000	383
Ristournes de classe P-1 Série 2015	2 000 000	—	2 000	—
MEMBRES AUXILIAIRES	10	10	—	—
	25 001 077	473 056	25 027	502
Rachat :				
Classe A	(575)	(462)	(15)	(12)
Classe B	—	(12 722)	—	(13)
Classe B-1	(15)	(91 409)	—	(91)
Classe D-1	(13 568)	(366 615)	(13)	(367)
MEMBRES AUXILIAIRES FÉDÉRATION	—	(100)	—	(3)
	(14 158)	(471 308)	(28)	(486)
Solde à la fin de l'exercice	169 362 675	144 375 756	170 317 \$	145 318 \$

20) CAPITAL SOCIAL [suite]

Le 4 septembre 2014, les administrateurs ont résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2014, en date du 30 novembre 2014, en vertu de laquelle 541 866 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 5 419 000 \$. Le 4 septembre 2014, ils ont également résolu de racheter, à compter du 30 novembre 2014, 358 442 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, Série 2009, pour une contrepartie au comptant de 3 584 000 \$.

Le 19 février 2013, les administrateurs ont résolu d'abroger la résolution adoptée le 18 janvier 2013 de racheter 9 685 166 actions ordinaires de classe B, émises en 2000 et 2001, pour une contrepartie au comptant de 9 685 000 \$.

Le 3 septembre 2013, les administrateurs ont résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2013, en date du 30 novembre 2013, en vertu de laquelle 449 475 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 4 495 000 \$. Le 3 septembre 2013, ils ont également résolu de racheter, à compter du 30 novembre 2013, 231 449 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, Série 2008, pour une contrepartie au comptant de 2 314 000 \$.

21) VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation s'établit comme suit :

	2014	2013
Débiteurs	2 594 \$	14 476 \$
Stocks	(9 334)	(15 607)
Impôts sur l'excédent à recevoir	2 014	(10 077)
Frais payés d'avance	4 404	2 578
Créditeurs et charges à payer	(60 678)	96 184
Revenus reportés	(16 130)	(22 237)
Ristournes à payer	(118)	(6 282)
	(77 248) \$	59 035 \$

22) ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

a) Contrats de location-exploitation

La Société loue des bâtiments, de l'équipement et du matériel roulant en vertu de contrats de location-exploitation à long terme. Les engagements minimums futurs de la Société pour ces contrats de location-exploitation s'établissent à 58 448 000 \$ et se répartissent comme suit pour les prochains exercices : 2015 – 15 122 000 \$; 2016 – 11 378 000 \$; 2017 – 8 834 000 \$; 2018 – 7 861 000 \$; 2019 – 2 710 000 \$; 2020 et suivants – 12 543 000 \$.

b) Réclamations et litiges

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue des causes individuelles est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société.

23) GARANTIES

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location-exploitation et contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser un tiers pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à des garanties, à des pertes ou à des endommagements de biens et à des réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services.

Les notes 14, 16, 17 et 22 des états financiers consolidés fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

Contrats de location-exploitation

La plupart des contrats de location de biens mobiliers et immobiliers signés par la Société et par l'intermédiaire de ses filiales comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneurs, à indemniser les bailleurs en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'au 15 septembre 2033. La nature de ces ententes varie selon les contrats, de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total qu'elle pourrait être appelée à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit d'événement faisant en sorte que la Société ait à verser un montant appréciable en vertu de ce type d'entente. Par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance de biens pour ces situations potentielles.

Contrats de cautionnement

La Société s'est engagée, par voie de lettres de garantie auprès d'institutions financières et de compagnies d'assurance, à l'égard d'obligations totalisant 39 270 000 \$ au 25 octobre 2014 [34 532 000 \$ en 2013]. De même, la Société s'est engagée, par voie de lettres de confort auprès d'institutions financières et de fournisseurs à l'égard de cautionnements à des participations dans des coentreprises. Le solde de ces montants dus au 25 octobre 2014 s'élève à 58 757 000 \$ [55 755 000 \$ en 2013]. L'engagement de la Société à l'égard des montants dus est de racheter les stocks, lesquels totalisent 62 141 000 \$ au 25 octobre 2014 [62 005 000 \$ en 2013].

Aux 25 octobre 2014 et 26 octobre 2013, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

24) INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal de ses affaires, la Société fait appel à divers instruments financiers dérivés tels que des contrats de change, des swaps de devises, des contrats à terme sur le prix des marchandises et des options sur le prix des marchandises, afin de minimiser les risques découlant des fluctuations des taux de change et des prix des marchandises. Ces instruments ne sont utilisés qu'à des fins de gestion des risques.

Contrats de change et swaps de devises

Le tableau suivant présente les montants engagés, aux dates de présentation de l'information financière, dans des contrats de change s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an :

Type	Pays	Montant nominal en devises [en milliers]	Taux de change moyen	
			2014	2013
Vente	États-Unis	49 200 \$ US [58 664 \$ US en 2013]	1,1257	1,0343
Achat	États-Unis	— \$ US [40 984 \$ US en 2013]	—	1,0385
Vente	Japon	3 198 132 ¥ [3 976 934 ¥ en 2013]	0,010310	0,010467
Vente	Australie	23 066 \$ A [18 431 \$ A en 2013]	1,0026	0,9459
Vente	Nouvelle-Zélande	1 066 \$ NZ [3 367 \$ NZ en 2013]	0,8859	0,8526

Aucun montant n'a été comptabilisé, relativement à l'inefficacité, dans l'état des résultats consolidé pour les exercices 2014 et 2013 relativement aux contrats de change et aux swaps de devises.

24) INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

a) Instruments financiers dérivés [suite]

Contrats à terme sur le prix des marchandises et options sur le prix des marchandises

Dans le cours normal de ses affaires, La Société a eu recours à des instruments financiers dérivés, conformément à sa stratégie de gestion des risques.

La Société a conclu des contrats d'achat et de vente fixant le prix de divers grains avec ses clients, dont l'échéance est entre un an et deux ans. Au 25 octobre 2014, les montants nets engagés représentent 8 329 000 \$ [34 874 000 \$ en 2013]. La Société a comptabilisé une perte de 4 137 000 \$ relativement à la fluctuation du coût des grains [une perte de 680 000 \$ en 2013] à l'état des résultats consolidé. La Société a également conclu des contrats à terme sur le prix de divers grains, dont l'échéance est de moins d'un an, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du coût des grains. Au 25 octobre 2014, les montants nets engagés représentent 17 934 000 \$ [9 889 000 \$ en 2013]. La Société a comptabilisé un gain de 5 037 000 \$ [un gain de 2 016 000 \$ en 2013] à l'état des résultats consolidé.

La Société a conclu des contrats à terme sur le prix des marchandises sur le prix du porc, de l'engrais et des produits pétroliers, dont l'échéance est supérieure à un an, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du prix. La Société a également conclu des options sur le prix du porc et des grains, dont l'échéance est inférieure à un an, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du prix. La Société a comptabilisé un gain de 1 093 000 \$ en 2014 à l'état des résultats consolidé. En 2013, il n'y avait aucun instrument financier ayant ces caractéristiques.

b) Juste valeur des instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète les montants estimatifs que la Société devrait recevoir (ou payer) pour mettre fin aux contrats ouverts à la fin de l'exercice. Les cours obtenus des banquiers de la Société sont comparés aux cours affichés par les marchés financiers à la fermeture.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est la suivante :

Dérivés	2014	2013
Dérivés désignés comme relations de couverture		
Contrats de change et swaps de devises	194 \$	(2 077) \$
Autres dérivés		
Contrats à terme sur le prix des marchandises	1 753 \$	1 335 \$
Options sur le prix des marchandises	240	—
	1 993 \$	1 335 \$

c) Nature et ampleur des risques relatifs aux instruments financiers et gestion de ces risques

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une partie à un instrument financier ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations et qu'il en résulte pour la Société une perte financière. L'exposition maximale au risque de crédit pour la Société correspond à la valeur comptable des instruments financiers suivants :

Prêts et créances

Dans le cours normal de ses affaires, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. Afin de se prémunir contre les pertes financières reliées au crédit accordé, la Société a une politique déterminant les conditions de crédit pour les diverses sphères d'activités. Les limites de crédit sont établies spécifiquement par secteur et par client et elles sont revues périodiquement. La Société établit la provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des clients. De plus, la Société détient des sûretés pouvant lui accorder un recours en cas de défaut,

sur des actifs et placements de certains clients. La Société croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime, en raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité.

Dérivés

Le risque de crédit afférant aux instruments financiers dérivés est limité aux gains non matérialisés, le cas échéant. La Société est susceptible de subir des pertes si les parties sont en défaut d'exécution des engagements liés à ces instruments. Toutefois, la Société estime que le risque de telles inexécutions est faible, compte tenu qu'elle ne traite qu'avec des institutions financières hautement cotées.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société éprouve des difficultés à s'acquitter de ses engagements liés à ses passifs financiers.

La Société gère ce risque en établissant des prévisions financières détaillées ainsi qu'en élaborant un plan stratégique des acquisitions à long terme. La gestion de la trésorerie à un niveau consolidé requière une surveillance constante des rentrées et des sorties de fonds prévues à partir de projections de la situation financière consolidée de la Société. Le risque de liquidité est évalué en fonction des volatilités historiques, des besoins saisonniers, des obligations financières à court terme et des engagements de la dette à long terme.

Risque de marché

Risque de change

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change et des swaps de devises.

Les principaux risques de change de la Société sont couverts par une trésorerie centralisée. Les risques de change sont gérés conformément à la politique de gestion du risque de change. L'objectif visé par la politique est de protéger les profits d'exploitation de la Société en éliminant l'exposition à la fluctuation de change. La politique en matière de change interdit toute opération à des fins de spéculation.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt afférent aux actifs et passifs financiers découle des variations des taux d'intérêt que la Société pourrait subir. La Société estime que les prêts hypothécaires et billets à recevoir, les découverts bancaires, les emprunts bancaires, les obligations découlant des contrats de location-acquisition et la dette à long terme portant intérêt à des taux variables présentent un risque de flux de trésorerie compte tenu que la Société pourrait subir les incidences négatives en cas de variation des taux d'intérêt.

La gestion de la trésorerie centralisée vise à appairer et à orchestrer la combinaison appropriée de prêts et de dettes à intérêt fixe et à intérêt variable pour minimiser l'impact de la fluctuation des taux d'intérêt.

Autres risques de prix

Risques associés à la volatilité des prix des marchandises

Les prix des intrants dépendent de plusieurs facteurs externes à la Société. L'extrême volatilité des prix résulte de l'évolution constante des marchés d'approvisionnement. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de prix de ces marchandises, elle utilise des contrats à terme sur le prix des marchandises et des options sur le prix des marchandises.

25) OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses affaires, la Société effectue des transactions avec ses coentreprises. Ces transactions, mesurées à leur valeur d'échange, se résument comme suit :

	2014	2013
État des résultats consolidé		
Produits	363 397 \$	398 481 \$
Coût des ventes, frais de vente et d'administration	567 180	515 818
<hr/>		
	2014	2013
Bilan consolidé		
Avances aux coentreprises	12 998 \$	13 806 \$
Débiteurs	40 312	39 905
Créditeurs et charges à payer	45 420	62 771
Revenus reportés	24 165	31 605

Les avances aux coentreprises, présentées au poste « Placements », se détaillent comme suit :

	2014	2013
Avances, ne portant pas intérêt, sans modalité de remboursement	4 577 \$	5 385 \$
Avance, portant intérêt au taux de 15 %, sans modalité de remboursement	8 421	8 421
	12 998 \$	13 806 \$

26) ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 20 janvier 2013, la filiale Olymel s.e.c. a procédé à l'acquisition des actifs d'un important producteur de porcs dans l'Ouest canadien, pour une considération totale de 73 552 000 \$. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et consolidée à partir de la date d'acquisition.

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que la contrepartie totale versée se détaillent comme suit :

	Total
Actifs nets acquis	
Actifs à court terme	41 688 \$
Immobilisations corporelles	36 784
Total de l'actif acquis	78 472
<hr/>	
Passifs à court terme	1 199
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	3 721
Total du passif pris en charge	4 920
<hr/>	
Contrepartie versée	
Comptant	73 552 \$

27) ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le 1^{er} novembre 2014, une entreprise œuvrant dans le secteur de l'Approvisionnement a signifié son intention d'exercer son option de vente de la totalité de ses actions à la Société pour une considération totale de 167 341 000 \$. Le prix d'exercice est sujet à un ajustement déterminé selon les modalités définies dans la convention d'achat d'actions aux termes de l'exercice de l'option pour chacune des périodes de référence. Conformément à la convention, la Société a émis, en faveur du vendeur, une lettre de crédit au montant initial de 40 000 000 \$, dont le montant sera décroissant. La Société fournira également à titre de sûretés au vendeur, une hypothèque sur les actions acquises et une hypothèque sur les marques de commerce au vendeur. Cette acquisition sera comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et consolidée à partir de la date d'acquisition, soit le 1^{er} janvier 2015. Le 30 décembre 2014, la Société a négocié une entente de prêt à terme subordonné de 25 000 000 \$ pour financer une partie de cette acquisition.

28) CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de 2013 ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée en 2014.

Rétrospective financière

NON AUDITÉ	Partie II Normes comptables pour les entreprises à capital fermé				Partie V Normes comptables pré-basculément					
	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Exploitation <i>[en milliers de dollars]</i>										
Produits	5 376 073 \$	5 185 952 \$	4 947 409 \$	4 442 438 \$	3 947 871 \$	3 919 963 \$	3 606 101 \$	3 286 795 \$	3 175 705 \$	3 141 860 \$
Frais financiers	24 688	13 107	12 063	11 100	10 083	14 683	14 976	20 604	18 717	12 965
Amortissement (excluant les coûts de transaction)	59 860	53 628	51 637	54 355	56 698	53 710	49 403	49 522	53 197	41 969
Excédent (perte) avant ristournes et impôts sur l'excédent	77 267	23 727	96 585	92 686	36 077	53 346	70 992	40 587	(21 599)	42 463
Ristournes	25 000	73	32 216	36 500	11 500	15 000	30 000	10 000	—	8 500
Impôts sur l'excédent	12 619	4 859	10 476	11 914	5 854	10 746	10 602	7 770	(11 408)	1 551
Excédent net (perte nette) aux membres de la Société	39 648	18 795	39 649	31 652	18 723	27 600	30 390	22 817	(10 191)	32 412
Situation financière <i>[en milliers de dollars]</i>										
Fonds de roulement	274 029 \$	206 559 \$	212 606 \$	170 068 \$	92 898 \$	191 178 \$	181 421 \$	43 846 \$	164 721 \$	197 750 \$
Immobilisations corporelles, valeur comptable nette	501 739	495 061	446 903	459 458	454 586	459 860	445 157	428 953	442 865	451 177
Total de l'actif	1 720 488	1 615 048	1 517 054	1 393 285	1 291 237	1 221 516	1 143 503	1 014 948	1 004 006	1 058 252
Actions privilégiées et avoir	684 142	594 107	590 372	457 121	440 518	412 482	383 528	338 754	305 890	321 928
Ratios financiers										
Ratio du fonds de roulement	1,5	1,3	1,4	1,3	1,2	1,4	1,4	1,1	1,6	1,7
Couverture des intérêts*	4,1	2,8	7,8	8,2	4,6	4,6	5,7	3,0	(0,2)	4,3
Ratio d'endettement* **	33:67	29:71	24:76	36:64	36:64	36:64	33:67	41:59	49:51	47:53
Excédent (perte) avant ristournes et impôts sur l'excédent*/produits	1,4 %	0,5 %	1,7 %	1,8 %	0,9 %	1,4 %	2,0 %	1,2 %	(0,7) %	1,4 %
Réserve/actions privilégiées et avoir**	49,5 %	55,6 %	55,5 %	68,7 %	72,8 %	73,2 %	71,5 %	72,0 %	72,2 %	71,8 %
Actions privilégiées et avoir**/total de l'actif	39,8 %	36,8 %	38,9 %	32,8 %	34,1 %	33,8 %	33,5 %	33,4 %	30,5 %	30,4 %
Nombre d'employés	10 202	9 984	9 583	9 662	10 429	11 336	11 175	11 072	11 895	12 287

* Aux fins des calculs des ratios, la participation ne donnant pas le contrôle est incluse dans l'excédent (perte) avant ristournes et impôts sur l'excédent.

** Aux fins des calculs des ratios pour les exercices avant 2011, le cumul des autres éléments du résultat étendu est exclu ainsi que les instruments financiers y afférents. De plus, la participation ne donnant pas le contrôle est exclue du calcul de l'Avoir.

Liste des coopératives affiliées ■ 2014

Coop Atlantique
Moncton (Nouveau-Brunswick)

La Coop Agrilait
Saint-Guillaume

La Coop Agriscar
Trois-Pistoles

La Coop Agrivert
Saint-Barthélemy

La Coop Agrivoix
La Malbaie

La Coop Agrodor
Thurso

La Coop Alliance
Saint-Éphrem-de-Beauce

La Coop des Appalaches
Laurierville

Coopérative agricole de la Baie des Chaleurs
Caplan

La Coopérative de Baie Ste-Anne Ltée
Baie-Sainte-Anne (Nouveau-Brunswick)

La Coop des Bois-Francis
Victoriaville

La Coopérative de Caraquet Ltée
Caraquet (Nouveau-Brunswick)

La Coopérative Cartier Ltée
Richibucto (Nouveau-Brunswick)

La Coop Chambord
Chambord

Citadelle, coopérative de producteurs de sirop d'érable
Plessisville

La Coop Comax
Saint-Hyacinthe

La Coop Compton
Compton Village

La Coop des Cantons
Coaticook

La Coop Covilac
Baie-du-Febvre

La Coop des deux rives
Normandin

La Coop Dupuy et Ste-Jeanne d'Arc
Dupuy

La Coop Fermes du Nord
Mont-Tremblant

La Coop des Frontières
Sainte-Martine

La Coop Gracefield
Gracefield

Groupe coopératif Dynaco
La Pocatière

La Coop Ham Nord
Ham-Nord

Magasin Co-op de Havre-aux-Maisons
Havre-aux-Maisons

La Coop Île-aux-Grues
L'Isle-aux-Grues

La Coop Lac-Mégantic Lambton
Lac-Mégantic

Société coopérative de Lamèque Ltée
Lamèque (Nouveau-Brunswick)

La Coop Langevin
Sainte-Justine

La Coop Matapédienne
Amqui

La Coop des Montérégiennes
Granby

La Coop Montmagny
Montmagny

La Coop Nominique
Nominique

Nutrinor, coopérative agro-alimentaire du Saguenay Lac St-Jean
St-Bruno—Lac-Saint-Jean

La Coop Parisville
Parisville

La Coop La Patrie
La Patrie

Magasin CO-OP de Plessisville
Plessisville

La Coop Pré-Vert
Tingwick

La Coop Profid'Or
Joliette

La Coop Purdel
Bic

La Coop Rivière-du-Sud
Saint-François-de-Montmagny

La Coopérative de Rogersville Ltée
Rogersville (Nouveau-Brunswick)

La Coop Seigneurie
Saint-Narcisse-de-Beaurivage

La Coop Squatec
Squatec

Société coopérative agricole de Saint-Adrien d'Irlande
Saint-Adrien-d'Irlande

La Fromagerie coopérative St-Albert inc.
St-Albert (Ontario)

La Coop Saint-Alexandre-de-Kamouraska
Saint-Alexandre-de-Kamouraska

Coopérative de consommation de Saint-Alexis
Saint-Alexis-de-Matapédia

La Coop St-Côme-Linière
Saint-Côme-Linière

La Coop Ste-Catherine
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

La Coop Sainte-Hélène
Sainte-Hélène-de-Bagot

La Coop Sainte-Julie
Sainte-Julie

La Coop Ste-Justine
Sainte-Justine

La Coop Ste-Marthe
Sainte-Marthe

Magasin CO-OP de Ste-Perpétue
Sainte-Perpétue-de-L'Islet

La Coop St-Fabien
Saint-Fabien

Magasin CO-OP St-Gédéon
Saint-Gédéon-de-Beauce

La Coop Saint-Hubert
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

La Coop St-Jacques-de-Leeds
Saint-Jacques-de-Leeds

La Coopérative de St-Louis Ltée
Saint-Louis-de-Kent (Nouveau-Brunswick)

Magasin CO-OP de St-Ludger
Saint-Ludger

La Coop St-Méthode
Adstock

La Coop St-Pamphile
Saint-Pamphile

La Coop St-Patrice
Saint-Patrice-de-Beaurivage

Coopérative de Saint-Quentin Ltée
Saint-Quentin (Nouveau-Brunswick)

Magasin CO-OP de St-Samuel
Lac-Drolet

La Coop Saint-Ubalde
Saint-Ubalde

Magasin CO-OP de St-Victor
Saint-Victor

La Coop Unicoop
Sainte-Hénédiène

La Coop Uniforce
Napierville

La Coop Univert
Saint-Narcisse

La Coop Val-Nord
La Sarre

La Coop Weedon
Weedon

Membres auxiliaires

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole du Saguenay
Chicoutimi

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de la Petite-Nation et de la Lièvre
Plaisance

Coopérative d'utilisation de matériel agricole des Basses-Laurentides
Mirabel

Coopérative des producteurs de pommes de terre de Péribonka-Ste-Marguerite-Marie
Péribonka

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de la Rivière du Bic
Rimouski (Le Bic)

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Laurierville
Laurierville

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de l'Érable
Plessisville

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de l'Or Blanc
Saint-Georges-de-Windsor

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Saint-Fabien
Saint-Fabien

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de St-Cyprien
Saint-Cyprien

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Ste-Croix, St-Édouard
Saint-Édouard-de-Lotbinière

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole des Rivières
Sainte-Anne-de-la-Pérade

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Estrie-Mont
Saint-Joachim-de-Shefford

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole et forestière du Lac
Alma

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Franco-Agri
Sainte-Anne-de-Prescott (Ontario)

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Jeannoise
Saint-Gédéon

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de la région de Coaticook
Coaticook

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de Leclercville
Leclercville

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de St-Sylvestre
Deschailons

Coopérative d'utilisation de matériel agricole des Aulnaies
Saint-Jean-Port-Joli

Coopérative d'utilisation de matériel agricole l'Oie Blanche
Saint-Pierre

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Porte de la Beauce
Saint-Isidore





Siège social

La Coop fédérée
9001, boul. de l'Acadie
Bureau 200
Montréal (Québec) H4N 3H7
Téléphone : 514 384-6450
Télécopieur : 514 858-2119

Site Web

www.lacoop.coop

The English-language version of this report is available on La Coop fédérée's website (www.lacoop.coop). Copies may also be obtained from the Communications Department at 514 384-6450.

Dans le présent rapport annuel, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Contenu rédactionnel

Secrétariat général, développement durable et affaires coopératives
Jean-François Harel
Guylaine Gagnon
Patrick Dupuis

Communications et affaires publiques
Ben Marc Diendéré

Direction artistique, graphisme et impression

Service création
Denis Duquet
Samar Gharib
Bernard Diamant
Olivier Bloquiau
Pierre Cadoret
Michaël Guimond

Service imprimerie
Pierre Cyr

Photographies

Martine Doyon, photographe
www.martinedoyon.com

Séparation de couleurs et impression

Imprimerie Mont-Roy



La Coop
 fédérée

Vivez l'effet de la coopération